



Cahier de partage d'expériences N°3

Outils et contenus pour l'accès public aux TIC

Comprendre, utiliser et promouvoir les logiciels libres

Sous la direction de Marie-Lise Gauthier



Le libre est une démarche basée sur...

1. Le partage et l'accès à la connaissance.
2. La liberté d'utilisation pour quelque usage que ce soit.
3. La liberté de copie qui évite les copies illégales et permet de réduire les coûts de licence.
4. La liberté de diffusion.
5. La liberté de modification.
6. La disponibilité du code source qui assure indépendance et pérennité.
7. L'existence d'une communauté importante de programmeurs, graphistes, traducteurs, utilisateurs... qui travaillent sur des milliers de projets.
8. Le suivi et les améliorations qui permettent une montée en qualité des logiciels ou des oeuvres produites.
9. La garantie de compatibilité et d'interopérabilité.
10. Le respect du droit des auteurs.

Le réseau CRÉATIF (Collectif des Réseaux d'Accès aux TIC en France), rassemble des personnes engagées dans la conduite et la promotion d'actions de sensibilisation du public aux technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le compte de collectivités territoriales, d'associations ou d'administrations décentralisées. Il souhaite favoriser l'appropriation sociale et citoyenne des technologies de l'information par :

- >> l'échange des pratiques et le travail en réseau des animateurs et des responsables,
- >> le soutien et la diffusion des réalisations et des projets,
- >> l'observation et l'évaluation des usages,
- >> l'encouragement d'une participation active de la population.

Marie-Lise Gauthier a une expérience de plus de 15 ans dans la conduite de projets TIC, elle est impliquée dans le développement de l'accès public et est membre de Créatif.

Dans la même collection, le guide N°1 «L'accueil adapté de personnes handicapées dans un Espace public multimédia» et le guide N°2 «Comment toucher et intéresser les publics les plus éloignés ?» sont disponibles en téléchargement sur www.creatif-public.net



SOMMAIRE



p.04/07

Introduction

- >> "Le libre", c'est quoi ?
- >> Des espaces témoignent

p.08/19

Enjeux et problématiques

- >> Pourquoi le libre dans l'espace ?
- >> Utiliser et faire découvrir les logiciels libres
- >> Libre et formats ouverts
- >> Freins et argumentaires

p.20/30

Où trouver des outils libres?

- >> Pour ne citer que quelques outils...
- >> Libre gestion de l'espace
- >> Toute licence en art

p.31/37

Au delà des outils... des usages et ressources

- >> Témoignages
- >> Logiciels libres dans l'Education
- >> Ressources libres

p.38/41

S'exprimer... librement

- >> Blogs et vidéoblogs
- >> Wikis

p.42/46

Pour aller plus loin

- >> Et demain? Web 2.0
- >> Se repérer dans le monde du libre

Cet ouvrage est le fruit du travail collaboratif d'une trentaine de personnes associant des animateurs des lieux d'accès public, des dispositifs de soutien territoriaux et des personnes ressources. Il est disponible sous les termes de la licence Creative Commons By-Sa. Pour voir une copie de cette licence, visitez : <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/>



INTRODUCTION

> "Le libre", c'est quoi ?



édito...

CRÉATIF propose le troisième cahier de partage d'expériences consacré aux logiciels libres dans l'accès public. Edité grâce au soutien de la Caisse des Dépôts et Consignations et des membres de CRÉATIF, ce guide se veut un support pédagogique aux acteurs de l'accès public et de l'appropriation sociale des TIC. Dans un souci de mise en réseau des acteurs et de mutualisation des expériences, CRÉATIF a fait le choix d'une démarche ouverte et coopérative pour réaliser ce livret qui sera accompagné d'une version web augmentée de liens et d'encarts actualisables.

<http://www.creatif-public.net>

Merci à toutes les personnes qui, par leur témoignage ou leur action, ont contribué à ce troisième guide.

Nous pouvons tous avoir la recette !

Le libre peut être considéré comme un retour naturel au partage du savoir qui se situe dans la tradition du travail scientifique. Aux débuts de l'informatique, les logiciels étaient diffusés avec leur code source, ce qui a permis aux chercheurs de faire évoluer les programmes en fonction de leurs besoins.

L'arrivée massive sur le marché des ordinateurs personnels, dans les années 80, a changé la donne. De nouvelles entreprises, dont la seule activité résidait dans la conception et la vente de logiciels, ont mis sur le marché des logiciels vendus sans leur code source. Ces logiciels dits « propriétaires » équipent aujourd'hui la plupart des ordinateurs personnels. Dans ce contexte, si l'on devait faire une analogie, on pourrait dire

que le logiciel propriétaire équivaut à un plat dont on ne peut avoir la recette, que l'on ne peut améliorer et pis encore que l'on ne peut partager avec ses amis !

C'est ainsi qu'avec Richard Stallman aux Etats-Unis, naît le projet de création d'un système informatique complet et libre appelé **GNU** avec comme corollaire la création de la Fondation pour le logiciel libre (Free Software Foundation - **FSF** en anglais) qui définira le concept de logiciel libre et ses conditions d'utilisation dans un document appelé « licence publique générale » (**GPL** en anglais). Les 4 libertés essentielles garanties par les licences de logiciels libres voient le jour : utilisation, étude, redistribution et amélioration ... et pour garantir étude et amélioration, il faut avoir accès au code source.

Article réalisé grâce au « Livret du Libre » qui propose une très bonne, courte et très pédagogique introduction au libre à télécharger sur <http://livretdulibre.org>.

Ne pas confondre ... logiciels libres, freeware ou gratuits, domaine public >>

Une œuvre ou un logiciel dans le domaine public est « libre de droits ». Un logiciel libre reste soumis au droit d'auteur et une licence précise ses conditions d'utilisation (GPL pour General Public Licence par ex.). Les freewares sont des logiciels propriétaires gratuits. Un logiciel libre n'est pas « forcément » gratuit car il peut-être commercialisé (dans le respect des termes de la licence). Pour s'y retrouver ? Se référer à la licence de distribution du logiciel (cf. les listes des licences libres ou non sur le site <http://www.gnu.org/licenses/licenses.fr.html>)



INTRODUCTION

> Des espaces témoignent

Utilisation des logiciels libres dans un espace des quartiers nord de Marseille

Martine Malhomme, Coordinatrice d'Arborescence



Le contexte

Arborescence est née de la rencontre d'informaticiens, de travailleurs sociaux et de graphistes. Dès l'origine il a été décidé qu'Arborescence utiliserait au maximum les logiciels libres et Linux dans ses activités, quelles soient administratives, créatives ou d'animation. Ce choix s'est fait en priorité par l'adhésion de tous à la philosophie des logiciels libres et des enjeux y afférents, par le défi des informaticiens d'utiliser des PC obsolètes donnés par l'administration, enfin pour des raisons économiques. Arborescence, installée dans les quartiers Nord de Marseille est labellisée

E.R.I.C de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Espace Régional Internet Citoyen) et a bénéficié de subventions pour s'équiper d'un parc informatique composé d'une dizaine d'ordinateurs en double amorçage Windows et Linux.

Les usages

Nous nous sommes adressés aux particuliers pour l'utilisation des logiciels libres et aux associations pour Linux à travers des «install party». Pour ceux qui possèdent un PC, nous distribuons le cédérom «Bureau libre Free-EOS» obtenu par l'intermédiaire de l'Espace Culture Multimédia «La Belle de Mai». Les logiciels de bases sont facilement utilisés après avoir été testés par les utilisateurs qu'ils soient débutants ou avancés, ils sont une alternative efficace aux logiciels propriétaires, et ce, quelque soit le public.

Oser le « tout libre » !

La principale difficulté a finalement été notre propre réticence à ne proposer aux utilisateurs que des logiciels libres par peur de les «marginaliser» par rapport à leurs besoins. En effet, les premières versions des logiciels libres moins complètes et moins conviviales, ce qui n'est plus le cas maintenant, «fâchaient» notre public. Il reste encore difficile de proposer Linux à des associations ou des très petites entreprises qui ont peu de temps à consacrer à l'apprentissage... l'âge y est aussi pour quelque chose, car les plus jeunes, ayant moins de références, sont plus ouverts à l'adoption d'un système d'exploitation qui offre la même convivialité que les systèmes propriétaires existants.

En revanche il ne faut pas avoir peur d'imposer les logiciels libres de bases, OpenOffice, Firefox, Thunderbird. Les utilisateurs les adoptent rapidement surtout si on leur donne le cédérom «Bureau libre» ! Des logiciels de graphisme ou de son comme Gimp ou Audacity sont un peu plus délicats à proposer car ils sont complexes pour le grand public qui leur préfère des gratuits. Il est nécessaire de bien connaître son public pour faire des propositions de logiciels adéquates. Ensuite il ne faut plus laisser le choix entre les libres et les propriétaires. Enfin il est important de donner les arguments du bien fondé de l'emploi de ce type de logiciels pour son espace.



INTRODUCTION

> Des espaces témoignent



"Point Libre" à Limoges

Céline Boyer, Animatrice de Point Libre



Point-libre est un espace public qui ne dispose que de logiciels libres. Le but est avant tout de sensibiliser les gens aux nouvelles technologies mais aussi aux logiciels libres. Le fait d'avoir un parc informatique équipé uniquement de logiciels libres nous a d'abord permis d'avoir une grande diversité de logiciels à moindre coût.

D'autre part, l'administration et la maintenance du parc ont été facilitées grâce à la fiabilité du système Linux, qui même avec mauvaises manipulations de la part des usagers n'a jamais eu de gros problèmes techniques. De plus, on aurait pu croire que les usagers seraient déconcertés par l'utilisation de ces logiciels et bien il n'en est rien ! Les usagers utilisent indifféremment les logiciels propriétaires chez eux et les logiciels libres lorsqu'ils sont dans l'espace, les documents n'ayant pas à pâtir des transferts entre eux. On voit bien que c'est avant tout l'usage qui prime et finalement les usagers s'adaptent ...

Utiliser des logiciels libres dans un espace public numérique peut être très avantageux car la communauté des personnes utilisant les logiciels libres est très réactive, on peut trouver de l'aide sur internet (lorsqu'il y a un bogue sur un logiciel, pour aider à installer ...). D'autre part de nombreux GULs (Groupe d'Utilisateurs Linux) existent un peu partout en France et il peut être intéressant de leur demander de l'aide de temps en temps ou d'animer des conférences dans le cadre d'un partenariat avec eux.

Les actions menées pour sensibiliser les usagers aux logiciels libres :

>> des ateliers d'initiation au traitement de texte en utilisant une suite bureautique libre comme OpenOffice, à internet avec un navigateur comme Firefox et un client de messagerie comme Thunderbird,

>> des initiations au système d'exploitation Linux,

>> des «install party» : ceux qui savent déjà, les «anciens», aident les «nouveaux» à installer un système d'exploitation libre. On ne fait pas à leur place, mais on les accompagne pendant l'installation en répondant à leurs questions,

>> des «config party» qui consistent à faire la configuration avancée de machines,

>> des conférences à thème autour du logiciel libre.



INTRODUCTION

> Des espaces témoignent

Un cyberbistrot 100% libre à la MJC Boby Lapointe à Villebon-sur-Yvette (91)

Hervé Fournier, Animateur multimédia et jeunesse (d'après un portrait réalisé par Jean-Christophe SARROT pour GenerationCyb.net)

100% logiciels libres, mais pas seulement...



Le Cyberbistrot, comme l'ensemble de l'informatique au sein de la Maison des Jeunes et de la Culture, fonctionne avec des logiciels libres. Ce choix a été fait pour deux raisons principales : un choix «politique» et la maintenance réseau et logicielle, qui ne pèse pas grand chose dans le planning quotidien de l'animateur. Il faut noter aussi que le niveau actuel des logiciels libres permet une transparence dans l'utilisation grand public, ce dernier ne se sentant pas perdu par les différentes interfaces...

Pour autant, le Cyberbistrot et Hervé, animateur multimédia, ne refusent pas de répondre aux questions des usagers sur des outils dits «propriétaires» : il est important que les personnes s'intéressent à l'informatique et ce, quels que soient les outils qu'ils veulent utiliser. Aussi les usagers qui ont des demandes ne pouvant être prises en charge, sont adressés par Hervé à un autre EPN de l'Essonne (depuis 2002, le Cyberbistrot est membre du réseau EPNE - les Espaces Publics Numériques Essonniers portés par le Conseil Général).

Les utilisateurs sont-ils déroutés par cet accès unique aux logiciels libres ? Adoptent-ils du coup, chez eux, des logiciels libres ? Les réponses sont plutôt négatives, constate Hervé. Ce n'est pas contradictoire et c'est la preuve de la compatibilité des outils libres par rapport aux outils propriétaires : les usagers utilisent chez eux Word, Internet Explorer, etc., et utilisent au Cyberbistrot OpenOffice, Firefox, etc.

Les documents «texte» réalisés avec les deux logiciels ne semblent pas trop souffrir des transferts, puisque Hervé n'a eu à ce jour aucun retour concernant une incompatibilité quelconque. Il émet cependant une réserve sur les mises en page trop imposantes. Il note aussi que cette situation démontre que les usages (et leurs appropriations) sont primordiaux face à l'utilisation des outils ou des logiciels, quels qu'ils soient ! Et c'est bien le rôle de l'animateur d'amener les gens à utiliser une «façon de faire» dans un traitement de texte plutôt que former à tel ou tel logiciel. En tant que lieu d'animation multimédia il est important que le discours ne se limite pas aux outils mis en place dans l'espace. Cela repose forcément la question de l'implication (formation, sensibilisation ?) de l'animateur, de son responsable ou encore des élus dans la découverte d'autres solutions...



ENJEUX ET PROBLEMATIQUES

> Pourquoi le libre dans l'espace ?

Les raisons du choix du libre sont forcément multiples, pragmatiques, voire « politiques ». Dans tous les cas ce choix n'est pas forcément « facile » eu égard à l'autorité de gestion de l'espace, aux usagers et... aux animateurs eux-mêmes ! Cependant il répond à une « philosophie » qui rejoint le pourquoi de l'existence même des lieux d'accès public : échanges, ressources, entraide... et la nature « coopérative » du web.

Une approche éducation populaire

Loïc Dayot, Chargé de mission TIC à la mairie de Pierrefitte-sur-Seine et membre de l'APRIL (Association pour la Promotion et la Recherche en Informatique Libre)

La plupart des espaces publics d'accès au multimédia se situent dans le mouvement de l'éducation populaire, ou s'en inspirent très largement. Cette première approche présente l'apport du Libre et des logiciels libres à la mise en œuvre des intentions pédagogiques de ce mouvement.

L'autonomie des usagers dans l'esprit du Libre

De part le mode de développement, de diffusion et d'entraide du logiciel libre, l'animateur est plus enclin à se positionner comme accompagnateur ou médiateur plutôt que formateur détenteur du savoir dont dépend l'utilisateur. L'autoformation accompagnée - et souvent collective - prend le pas sur le cours traditionnel et les travaux dirigés. Les ressources pour apprendre les logiciels libres sont le plus souvent accessibles à tous. La diversité et la richesse des solutions logicielles libres incitent à l'apprentissage de méthodes transférables, de conduites générales plutôt que d'application de recettes pour un logiciel particulier. Les animateurs sont amenés naturellement à préparer leurs ateliers pour « l'utilisation du traitement de textes » plus que pour tel ou tel logiciel de traitement de texte. Les objectifs visent alors l'acquisition de savoirs et savoir-faire transférables. Les usagers ne sont pas dépendants d'un environnement graphique ou encore d'un logiciel spécifique, mais peuvent s'adapter à la diversité devant une offre logicielle importante et très évolutive. Par là même, le développement de la capacité d'adaptation et l'insertion professionnelle des usagers en sont facilités.

Le Libre pour responsabiliser et revaloriser les usagers

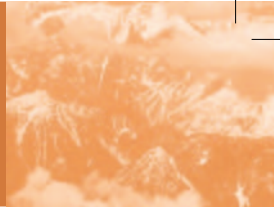
L'exercice des libertés d'utilisation et de diffusion proposées par le Libre encourage l'utilisateur à redevenir actif dans ses choix et à les assumer. Le choix, les libertés et la possibilité d'étudier le fonctionnement de logiciels aident grandement les lieux d'accès publics dans leur rôle de sensibilisation des usagers à la culture scientifique et technique. Les citoyens sont encouragés à se saisir d'enjeux de société touchant à l'informatique, les libertés individuelles et collectives, les droits d'auteur, le droit à l'image, la culture de réseau et le respect des personnes, le partage des ressources, la mémoire numérique.

Dans la mesure où l'utilisateur peut repartir avec ses contenus, ceux des autres et les logiciels qui permettent de les réutiliser, il peut montrer à ses proches ce qu'il a réussi à apprendre et produire voire à poursuivre ses productions en dehors de l'espace. L'image de l'utilisateur en est revalorisée d'abord pour lui-même ensuite auprès de son entourage. C'est d'autant plus important que le nombre d'utilisateurs demandeurs d'emploi augmente dans les espaces.



ENJEUX ET PROBLEMATIQUES

> Pourquoi le libre dans l'espace ?



Un apprentissage social qui repose sur le partage et la mutualisation

Les échanges de savoirs sont au cœur de la dynamique du Libre. Cet esprit de partage et d'entraide rejaillit sur les usagers et les animateurs. Les usagers peuvent distribuer les logiciels en même temps que leur savoir. Ils reçoivent également toute l'aide abondante de la part de la communauté du Libre : groupes locaux d'utilisateurs de logiciels libres, forums de discussion, contenus partagés... Les animateurs peuvent échanger leurs supports pédagogiques sans le frein de l'achat de licences commerciales. Par ailleurs, avertis de différentes licences, on peut espérer que les contenus seront largement et légalement réutilisables, pour la plus grande qualité et diversité des actions dans les espaces publics multimédia.



Une bonne raison : faire des économies !

Max Wattré, Animateur Multimédia de la Médiathèque François Mitterrand de Sète et Thau Agglomération (34)



Dans nos espaces multimédia, nous avons fait le choix depuis 2004 de développer une approche citoyenne vis à vis de nos publics. Nous conseillons aux personnes d'acheter un équipement informatique de base et ensuite de nous rencontrer pour définir ensemble leurs besoins. A partir de là, nous mettons à leur disposition un panel de logiciels libres répondant à leurs attentes. En effet, l'un des freins à l'achat d'un ordinateur est le coût élevé des licences pour les logiciels propriétaires. Les gens se sentent frustrés de ne pas avoir à disposition tous les logiciels nécessaires pour prendre plaisir à utiliser l'outil informatique.

Ce qui est vrai pour le public qui côtoie nos espaces peut également s'appliquer à nous même. Alors que nos deux espaces multimédia rencontraient des difficultés de fonctionnement liées au coût élevé des licences dans nos budgets, le choix du libre a été un élément déterminant, sur le plan financier.

En effet, pour convaincre nos instances décisionnelles, avec Daniel Beauron, responsable de la structure, nous avons mis en évidence que le coût réel des licences des PC achetés par notre collectivité auprès de ses fournisseurs, représentait 20% du prix des machines !

Finalement ce choix a été doublement bénéfique car il nous a non seulement permis de faire des économies, mais il a aussi aidé à relancer la dynamique de l'équipe en réorientant les activités de nos espaces autour du logiciel libre.



ENJEUX ET PROBLEMATIQUES

> Pourquoi le libre dans l'espace ?

Une impulsion politique ! Un réseau d'espaces publics numériques libres : S@ti21

Rosemonde Savi, Responsable de la coordination départementale



Le projet S@ti21 aborde la question des logiciels libres dès son origine et sous l'impulsion du Conseil Général de la Côte d'Or en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations, car les centres S@ti21 sont aussi des Cyber-bases. Le projet s'appuie sur un cahier des charges qui impose trois axes fondamentaux : un double amorçage Windows et Linux sur les PC, la formation des animateurs à l'administration réseau sous Linux et à des applications libres, la mise en place d'ateliers sous logiciels libres pour les abonnés des centres.

Une fois les centres créés et les animateurs en poste, un fort besoin de formation aux outils libres s'est fait sentir et un module complet de formation initiale a été conçu sur l'environnement Linux (administration réseau et principaux logiciels). À ce jour, des modules de formation continue viennent compléter le cursus initial. Ces modules portent notamment sur la culture du logiciel libre. Pour ces formations, le CNERTA (Centre national d'études et de ressources en technologies avancées en agriculture) qui anime le réseau, a choisi l'association locale COAGUL (Association Générale des Utilisateurs de logiciels libres en Côte d'Or) comme partenaire.

Certains centres n'étant équipés que d'applicatifs libres, les ateliers d'initiation à la bureautique ont été entièrement élaborés sur des outils libres. Par exemple, les ateliers sur le traitement d'images se sont largement développés sous Gimp dans la plupart des centres.

Être « utilis'acteur » de logiciels... une approche citoyenne

Jérôme Combaz, Pierre L. Carrolaggi - CRI-Greta du Velay

Il y a mille raisons d'utiliser ou non les logiciels libres. Certains soutiennent qu'ils sont meilleurs, d'autres apprécient leur gratuité, leur flexibilité ou l'existence de communautés prêtes à rendre service. D'autres ne les connaissent pas ou se satisfont de logiciels commerciaux payés ou installés illégalement. D'autres encore n'ont pas le choix des logiciels, imposés par leur employeur ou par d'autres contraintes. Le grand public reste mal informé mais commence à s'intéresser à ces logiciels, à leur philosophie et aux débats qu'ils génèrent. Les EPN peuvent ainsi devenir un lieu de médiation privilégié pour permettre à tous de choisir en citoyens responsables.

En effet, les choix effectués par des millions de consommateurs ne sont pas sans conséquences. À titre individuel, ils doivent pouvoir se faire en connaissance de cause.



ENJEUX ET PROBLEMATIQUES

> Pourquoi le libre dans l'espace ?

Faisons un parallèle : consommer « bio », c'est d'abord satisfaire ses goûts, mais c'est aussi encourager un mode de production respectueux de la nature. Plus les consommateurs s'engagent et plus les effets sont tangibles, obligeant les producteurs à s'adapter. Les petits défauts d'aspect du fruit bio s'effacent alors devant l'enjeu collectif qu'il représente.

Il en va de même pour les logiciels libres. Avec une masse croissante d'utilisateurs, des enjeux commerciaux, de pouvoir ou de notoriété, viennent s'y greffer. Sun, par exemple, soutient activement Open Office, et impose ainsi plus d'ouverture et de transparence à Microsoft. De même Netscape, en ouvrant son navigateur (devenu Mozilla puis Firefox), a permis de renforcer le respect des normes du Web pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs. Au point que le dernier Internet Explorer (v.7) devrait respecter des normes indépendantes et intégrer des fonctions majeures de Firefox. Dans ces deux cas, comme dans d'autres, ce sont le concept du « libre » et les utilisateurs qui ont fait pencher la balance, au profit des utilisateurs de logiciels libres mais aussi propriétaires.

Cette régulation entre utilisateurs et producteurs, induite par les 4 libertés fondamentales, les enjeux sous-jacents, l'indulgence et les efforts qui sont parfois nécessaires pour apprivoiser ces logiciels, doivent être expliqués aux futurs utilisateurs. Un discours partisan centré sur l'outil pourrait les heurter. Il faut parfois s'éloigner du fruit pour voir la beauté du champ, et se méfier des pommes trop rouges...

Site ressource : <http://cri.velay.greta.fr>



Evitons les fractures !

Dominique Dardel Coordinateur TIC - Centre Social de Belleville

Au delà des motivations conceptuelles de l'usage du Libre (communauté solidaire et altruiste, indépendance des formats, évolutivité facile, développements transparents, économies d'échelles ...), il en est une autre que les animateurs devraient avoir constamment en tête !

Les enfants, les jeunes, les adultes, les seniors qui s'initient, se forment, développent des projets individuels ou collectifs dans les espaces publics sont très souvent peu argentés. L'accoutumance aux logiciels propriétaires pourrait déboucher, le plus souvent, sur des copies illicites, avec un train de tracasseries pour les mises à jour, des contrôles des codes de licences croisées entre les distributions des systèmes d'exploitation et des applications. Quelques uns s'en affranchiront, au prix de contorsions épiques. Les autres ... pour rester dans la légalité cesseront toute activité numérique contemporaine.

Est-ce bien souhaité ?

Lien : <http://www.blog.belleville-paris.info/dotclear/index.php> et <http://trocmatic.crao.net/>



ENJEUX ET PROBLEMATIQUES

> Utiliser et faire découvrir les logiciels libres

Utiliser et promouvoir le logiciel libre dans mon espace multimédia

Loïc Dayot, Inspiré d'une fiche produite en 2005 par l'APRIL dans le cadre du partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations pour le portail Cyber-base.org (Creative Commons BY-SA).



Organiser un accueil vers le libre

Les usagers qui viennent dans un espace public expriment des envies qui ne sont pas directement issues de leurs besoins, et le plus souvent orientées outils et non usages. C'est le rôle de l'animateur, par la discussion, de construire la demande qui s'exprime en «je viens apprendre à utiliser Excel» vers «je voudrais pouvoir gérer le budget de mon association». L'outil n'étant plus au cœur de la demande, il est plus facile de proposer n'importe quel logiciel répondant à la tâche, et donc du logiciel libre.

Mettre les logiciels libres à disposition du public

Pour la raison de manque de notoriété grand public du logiciel libre, les ateliers d'initiation des usagers devraient donc se faire en priorité avec du logiciel libre. Utiliser des logiciels libres dans les ateliers d'initiation permet aux participants d'acquérir une maîtrise qui leur servira à faire au moins aussi bien qu'avec des logiciels propriétaires. De plus, si votre animation s'appuie sur des logiciels libres, vous pourrez plus facilement la diffuser. Les personnes, pourront en toute légalité, repartir avec un cédérom et retrouver leur environnement de travail dans un autre lieu ou sur leur machine personnelle. Après l'initiation, dans les accès individuels, les machines peuvent être en double amorçage et donc l'utilisateur aura le choix du système qu'il voudra utiliser, en toute connaissance de cause. De même, sur les systèmes propriétaires, des logiciels libres peuvent être installés en plus ou à la place d'outils propriétaires.

Organiser des événements autour du logiciel libre est un bon moyen pratique de faire connaître ces outils... et l'espace public !

Un événement particulièrement intéressant est l'organisation d'une séance de découverte consistant en une «install party» suivie d'une ou plusieurs conférences. Le principe d'une «install party» est que ceux qui savent déjà, les «anciens», aident les nouveaux à installer un système d'exploitation libre. L'idée n'est pas d'installer à leur place, mais de les accompagner pendant l'installation en répondant à leurs questions. Après l'install party, il peut-être utile de proposer deux ou trois courtes conférences ou ateliers autour du logiciel libre, la première d'entre elles pouvant consister à accompagner leurs premiers pas sur leur tout nouveau système. Dans le cadre de ces séances de découverte, il est intéressant de prendre contact avec un groupe d'utilisateurs local de logiciels libres. Ses adhérents pourront en effet aider lors de la séance : ils seront les «anciens».



ENJEUX ET PROBLEMATIQUES

> Utiliser et faire découvrir les logiciels libres

Mettre en place un partenariat

Pour l'accompagner dans ses actions, l'espace public a tout à gagner à mettre en place un partenariat régulier avec la communauté du logiciel libre, notamment avec les groupes locaux d'utilisateurs de logiciels libres (GULs), qui sont la cheville ouvrière de cette communauté, mais aussi avec d'autres structures. Un tel partenariat permet notamment de compléter les compétences de l'animateur. On peut, par exemple, envisager que le partenaire, tel un GUL, puisse prendre en charge l'animation de séances de perfectionnement technique pour les usagers qui le souhaiteraient ou des séances thématiques d'initiation. En échange, l'espace public peut proposer l'utilisation occasionnelle de son espace au partenaire pour ses propres activités. Un partenariat plus thématique peut également être mis en place avec les CDDP/CRDP (Centre Départemental et Régional de Documentation Pédagogique) pour des animations à destinations des établissements scolaires.

Proposer une actualité et des ressources sur le logiciel libre

Le monde du logiciel libre propose de nombreuses ressources accessibles en ligne (souvent en français), librement utilisables, copiables et distribuables. De nombreux usagers l'ignorent car le rôle d'intermédiaire qui sélectionne et présente l'information est absent ou presque dans la communauté du logiciel libre. L'espace public peut tenir ce rôle et peut également proposer des ressources aux usagers intéressés par un logiciel, une application ou une technologie en particulier : documentation en ligne ou papier, ouvrages imprimés, revues spécialisées, cédéroms...

L'espace peut enfin proposer, légalement, un service de copie de logiciels libres sur cédérom ou clé USB pour que les utilisateurs puissent continuer à se former chez eux.

Ressource :

Guide de «l'install party» V2 du 22/2/2005 à télécharger sur le site de Créatif.



Qu'est-ce que GNU/Linux ? Explications...

Linux - ou GNU/Linux - est un système d'exploitation libre multitâche, multi-plateforme et multi-utilisateur de type Unix. Il tire son nom de son noyau, initié par Linus Torvalds en 1991 et des applicatifs et utilitaires du projet GNU/Linux, entrepris par Richard Stallman en 1984.

Le système d'exploitation dans son ensemble représente le résultat des efforts convergents de nombreux projets développés en mode collaboratif déployés via Internet. Y collaborent aussi bien des individus passionnés et des organisations comme la Fondation pour le logiciel libre de Richard Stallman que des petites et grandes entreprises commerciales (IBM, Sun Microsystems, HP, Oracle, etc.) Pour l'utilisateur final, GNU/Linux se présente sous la forme d'une distribution, commerciale ou non, c'est-à-dire d'une solution prête à être installée comprenant une sélection complète et cohérente de logiciels, des programmes d'installation et d'administration de l'ordinateur, ainsi qu'un mécanisme facilitant l'installation et la mise à jour des logiciels. Parmi les nombreuses distributions GNU/Linux, on peut citer : Ubuntu, Debian, Mandriva, Fedora ou encore SuSe. Ces distributions sont disponibles en téléchargement ou sur cédérom.



ENJEUX ET PROBLEMATIQUES

> Libre et formats ouverts

Logiciels libres, formats ouverts, licences libres ... y voir plus clair !

Jean-François Ferraille, Journaliste, consultant.

Logiciel libre, format ouvert, licence libre ? Ces notions ne se confondent pas mais sont complémentaires et surtout elles sont liées par quelque chose de fondamental qui est l'accès libre aux sources, autrement dit aux éléments constitutifs d'une oeuvre, au code source textuel écrit par l'auteur d'un logiciel.

Logiciels libres et droit d'auteur

La logique autour du libre rompt radicalement avec le monde du logiciel propriétaire. Là où ce dernier impose le «secret» le libre propose l'alternative du partage des connaissances à la fois dans son élaboration et dans son utilisation. Le libre repose sur le droit d'auteur. En effet, les logiciels libres sont des logiciels dont la «licence» donne à l'utilisateur le droit d'utiliser, d'étudier, de modifier et de redistribuer à volonté. Ces libertés sont rendues possibles par la disponibilité du «code source». Les licences de logiciels libres comportent certaines contraintes destinées notamment à protéger ces libertés contre d'éventuelle velléités d'appropriation.

Les formats ouverts

Un des enjeux majeurs du libre c'est la question des formats ouverts. Un format de données est ouvert si sa description a été rendue publique par son auteur et qu'aucune entrave légale ne s'oppose à sa libre utilisation (brevet, copyright, etc.). Un document enregistré dans un format ouvert sera indépendant du logiciel utilisé pour le créer, le modifier, le lire l'imprimer etc. C'est ce qu'on appelle l'interopérabilité : laisser le libre choix du logiciel pour utiliser le document. Les formats fermés propriétaires ont un autre but : rendre l'utilisateur dépendant d'un éditeur de logiciel, sans soucis de pérennité d'archivage, de liberté de réutilisation ou d'échange.

<http://www.formats-ouverts.org> et <http://www.openformats.org/fr>

Les licences libres

Jusque dans les années 1980, les logiciels étaient tous libres, avant que de grands éditeurs créent des licences très restrictives pour les utilisateurs. La licence la plus courante, celle dite GPL pour General Public Licence a été mise en place comme remède à ces restrictions. Elle est destinée à garantir la liberté de partager et de modifier les logiciels libres, et à assurer que ces logiciels demeurent libres pour tous leurs utilisateurs. Les autres licences libres découlent de cette initiative. Elles sont adaptées pour répondre à des besoins spécifiques et sont classées en quatre grandes catégories : licences de logiciels, licences de documentation, licences d'autres travaux que les logiciels ou la documentation et licences pour les polices de caractères.

<http://www.gnu.org/licenses/license-list.fr.html>

Pensez à vous, pensez aux autres !

De même que l'on apprécie de pouvoir réutiliser des oeuvres ou logiciels libres, il est bon de songer à placer sous licence libre nos logiciels et oeuvres originales pour prévoir leur future réutilisation par d'autres.



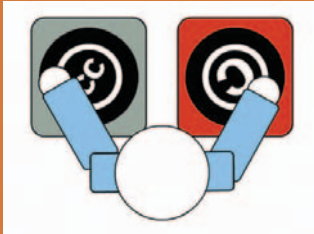
ENJEUX ET PROBLEMATIQUES

> Libre et formats ouverts

Des exemples de licences

La licence Art Libre est à la création artistique ce que la GPL (General Public Licence) est aux logiciels. Ce mouvement impose une distribution et une utilisation libre d'une oeuvre à condition d'en respecter la licence. Le Copyleft, équivalent « libre » du copyright est une façon de rendre un programme ou tout autre oeuvre libre, et qui requiert que toutes les versions modifiées et étendues de l'oeuvre soient libres également.

Copyleft... mode d'emploi Pour bénéficier de la Licence Art Libre il suffit d'accompagner votre oeuvre de cette mention : [quelques lignes pour indiquer le nom de l'oeuvre et donner une idée éventuellement de ce que c'est.] [quelques lignes pour indiquer s'il y a lieu, une description de l'oeuvre modifiée et le nom de l'auteur.] Copyright © [la date] [nom de l'auteur] (si c'est le cas, indiquez les noms des auteurs précédents) Copyleft : cette oeuvre est libre, vous pouvez la redistribuer et/ou la modifier selon les termes de la Licence Art Libre. Vous trouverez un exemplaire de cette Licence sur le site Copyleft Attitude <http://artlibre.org/>



Les licences **Creative Commons** pour les autres oeuvres. Il existe six variétés de licences. Selon celle choisie par l'auteur, le public dispose de plus ou moins de libertés pour utiliser une oeuvre. Ainsi des contenus placés sous certaines licences «creative commons» sont considérés comme des contenus libres (au sens du logiciel libre). De même, il est possible de réserver les exploitations commerciales. Ces contrats peuvent être utilisés pour tout type de création : texte, film, photo, musique, site web... <http://fr.creativecommons.org/>

>> Quels sont les formats ouverts que je peux utiliser ?

- >> La manière la plus simple de lire, sauvegarder et échanger du texte est d'utiliser le format de texte brut : Texte brut (TXT)
- >> Si vous avez besoin de travailler avec d'autres sur le même document utilisez le Open Document Format - le format standard de document pour les logiciels de bureautique - ou une alternative semi-ouverte comme le Rich Text Format tous deux générés par OpenOffice : Open Document Format (OD), Rich Text Format (RTF)
- >> Un format de description de page : Hyper Text Markup Language (HTML)
- >> Si vous avez besoin de présenter ou imprimer des documents avec une mise en page de haute qualité, les formats PostScript et Portable Document Format représentent la meilleure solution disponible : PostScript (PS), Portable Document Format (PDF)
- >> Les principaux formats ouverts disponibles pour les images sont les suivants : Joint Photographic Expert Group (JPEG), Portable Network Graphics (PNG)
- >> Un des formats ouverts pour des données audio : Ogg Vorbis (OGG)

Ressource : http://www.openformats.org/fr6?show_comments=1#comments



Idées reçues et craintes à propos de l'utilisation des logiciels libres

Marie-Hélène Féron, ARTESI Ile-de-France et Philippe Cazeneuve, Créatif

Un logiciel gratuit est forcément de moins bonne qualité qu'un logiciel payant

Pourquoi payer cher ce que l'on peut avoir à moindre coût, surtout quand il propose des services identiques ? La valeur d'un produit est moins liée à son coût, et plus aux réponses qu'il apporte aux besoins rencontrés.



La « disponibilité des sources » ne me sert à rien, je ne suis pas programmeur

Même si vous n'utilisez jamais directement les sources, le fait qu'elles soient disponibles constitue une meilleure garantie de pérennité et de mise à jour du produit. Les communautés de développeurs dans le monde du libre, sont particulièrement actives et réactives, ce qui évite d'être dépendant du bon vouloir d'un fournisseur exclusif, pour tout réglage, correction ou modification. Elles assurent aussi une veille qui constitue une certaine garantie contre la présence de code « malicieux » qui serait déposé par un développeur isolé.

Il faut être un as en informatique pour installer et utiliser les logiciels libres

On est souvent moins tolérant pour un système nouveau que pour ceux qu'on connaît déjà bien... et pour lesquels cela aide bien d'être un as ! Une des difficultés pour le passage du logiciel propriétaire au logiciel libre est le manque d'informations et de formation. Si les logiciels libres ne sont pas plus difficiles d'usage que les autres (c'est une question de changement d'habitude), ils peuvent nécessiter des compétences particulières à l'installation. Les responsables et animateurs d'espaces trouveront une aide efficace auprès des Sociétés de Services en Logiciels Libres (SSLL) et Groupes d'Utilisateurs de logiciels Libres (GULs).

Si je change les configurations de mes postes, je vais avoir des problèmes

>> Pour ce qui est des **problèmes humains**, assurez-vous d'avoir l'autorisation des personnes qualifiées (directeur de la structure, responsable de service,...) avant de procéder à un changement définitif. Si vous craignez les résistances, allez-y en douceur : prenez le temps d'expliquer, de montrer et de démontrer, d'installer un poste pour commencer, etc.

>> Pour ce qui est des **problèmes techniques**, il semble toujours plus facile de rester dans un environnement auquel on est habitué et dans lequel on finit toujours par remédier plus ou moins aux problèmes, plutôt que d'en changer. Mais pourquoi ne pas gagner du temps en installant un environnement et des logiciels plus fiables ?



ENJEUX ET PROBLEMATIQUES

> Freins et argumentaire

Le public demande à savoir utiliser les logiciels les plus courants

Faut-il condamner tout le monde à regarder la première chaîne sous prétexte que c'est la chaîne qui s'allume par défaut sur les téléviseurs ? Avec les logiciels libres, on peut apprendre plus qu'Internet Explorer, Outlook, Word et Excel. On apprend l'utilisation d'un navigateur Web, d'une messagerie, d'un traitement de texte, d'un tableur, etc. C'est à dire des compétences générales, valables pour tous les logiciels de la catégorie concernée.



Quels sont les freins aux logiciels libres dans les Espaces Publics Numériques ?

Loïc Dayot, Chargé de mission TIC à Pierrefitte-sur-Seine et membre de l'April

Q : Quels sont les freins institutionnels et humains à l'entrée des logiciels libres dans les EPN ?

>> Les animateurs sont rarement formés techniquement, et quand ils le sont, c'est sur des logiciels propriétaires. Logiquement, ils préfèrent utiliser des outils qu'ils connaissent. Souvent isolés dans leur structure, ils profitent peu du savoir des autres, même si de plus en plus, les listes de discussion évoquent des solutions libres.

>> Les responsables de structure ne sont pas toujours avertis de la problématique des logiciels libres et sont souvent victimes de l'inertie de leur organisation, notamment les EPN dépendant de collectivités territoriales.

>> Les services informatiques qui peuvent gérer les choix d'équipement des EPN, le font sur des critères techniques et conformément à leurs choix habituels, sans prendre en compte les besoins particuliers de ces lieux.

>> Les élus sont encore moins avertis, et à part quelques exceptions notables, sont rarement promoteurs des logiciels libres. Ils se reposent complètement sur leurs agents.

Bref, que d'obstacles à surmonter !

Q : Une note d'espoir ?

>> J'ai envie d'insister sur le rôle que peuvent jouer pour les EPN, les Sociétés de Service en Logiciels Libres (SSLL). Il n'est pas vrai qu'un animateur peut aussi assurer l'installation et la maintenance informatique et réseau de son EPN. Chacun son métier ... même s'il y a de nombreuses exceptions. Comme les Groupes d'Usagers de Logiciels Libres (GULL) pour le conseil, la promotion et l'organisation d'événements, les SSLL locales ont un rôle à jouer pour les EPN.



ENJEUX ET PROBLEMATIQUES

> Freins et argumentaire

Arguments en faveur de l'utilisation des logiciels libres

Marie-Hélène Féron, ARTESI Ile-de-France et Philippe Cazeneuve, Créatif

Les logiciels libres et ouverts constituent une garantie d'indépendance vis à vis de tel ou tel éditeur

L'administration française préconise d'ailleurs l'utilisation du logiciel libre dans les différents téléservices. Cela favorise l'échange et la réutilisation de tout ou partie de programmes : pourquoi redévelopper ce qui a déjà été fait par d'autres ?

Promouvoir un usage responsable des TIC en restant dans la légalité

Les promoteurs et responsables d'un lieu d'accès public se doivent d'offrir un modèle d'usage citoyen et responsable des Technologies de l'Information et de la Communication. Cela passe par une utilisation des logiciels dans le cadre de la légalité : ne pas pirater ou copier illégalement des logiciels du commerce participe de cette responsabilité citoyenne à partager avec les usagers de l'espace.

Proposer des solutions alternatives pour les familles à petit budget

L'espace public numérique est un lieu d'éducation populaire qui s'adresse à tous. Apprendre le multimédia et internet sur des logiciels que l'on n'aura pas les moyens de s'acheter, c'est un peu frustrant, non ? Les logiciels libres offrent de bonnes alternatives aux logiciels les plus courants, bureautique et internet, par exemple.

Développer ses compétences

C'est pour l'animateur multimédia une occasion de se former dans un domaine en plein développement et de se donner peut-être de nouvelles perspectives professionnelles ...

Réduire les coûts

Le logiciel libre permet de faire des économies sur l'achat des logiciels et sur les licences d'utilisation. Avec les logiciels libres, vous avez le droit d'installer le logiciel sur autant de machines voulues en toute légalité.

On peut offrir le choix sans éliminer complètement les logiciels propriétaires

Choisissez ou laissez le choix selon la situation. Certains publics vont réclamer les solutions standards du marché - ex. les demandeurs d'emploi qui veulent pouvoir faire figurer les logiciels maîtrisés sur leur CV - et d'autres apprécieront les outils libres, plus économiques pour le budget familial.



ENJEUX ET PROBLEMATIQUES

> Freins et argumentaire



Des idées et des arguments pour aller de l'avant

Stéphanie Lucien-Brun, pour le Réseau EPM du Lyonnais

Le réseau des espaces publics multimédia du Lyonnais, groupe informel né de l'initiative d'animateurs, organise périodiquement depuis un an des ateliers de partage d'expériences, autour des usages des logiciels libres.



Q : D'après votre expérience, quels peuvent être les «leviers» facilitant le développement de l'usage des logiciels libres dans les EPN ?

>> Sensibiliser et former les animateurs-trices aux outils, afin qu'ils-elles soient à l'aise avec ceux-ci.

>> Proposer des «boîtes à outils» fiables autour des différents usages : bureautique, internet, travail de l'image, création de blogs, etc.

>> Commencer sous environnement Windows pour les moins aventureux, afin de se rendre déjà compte de la richesse du choix d'outils existants. Débuter avec quelques «valeurs sûres», dans le foisonnement des logiciels libres... Trop de choix, tue le choix !

>> Éviter toute attitude dogmatique («le libre, c'est mieux») et privilégier une approche pratique : «chacun doit être libre de choisir»... ce qui renforce le rôle de l'animateur. Par exemple, installer plusieurs logiciels pour un même usage et encourager les utilisateurs à essayer.

>> Parler le moins possible en jargon (fonctionnalités, trucs techniques, etc.) mais insister sur ce qu'on peut faire et comment on peut le faire de façon plus aisée. Par exemple, Tux Paint permet beaucoup plus de choses sympas que Paint, avec une ergonomie plus accessible : pas besoin de savoir lire pour accéder aux menus.

Q : Des arguments pour convaincre des responsables d'EPN ?

>> Les logiciels libres permettent d'essayer de nouveaux outils, le plus souvent gratuitement et en toute légalité. Ce ne sont pas des produits de consommation qui se payent, mais des outils de création, qui se prêtent, s'échangent, etc.

>> C'est valorisant pour les usagers de repartir avec un CD/une clé qui contient ce qu'ils ont fait et les outils logiciels qui permettent de continuer à pratiquer.

>> C'est gratifiant pour les animateurs de pouvoir mettre en place une activité dans laquelle les usagers «gagneront» une boîte à outils avec laquelle ils pourront imaginer d'autres usages.



OU TROUVER DES OUTILS LIBRES ?

> Pour ne citer que quelques outils...

Migrer vers le libre c'est bien, avoir des applications libres qui tournent sur des systèmes libres c'est mieux !

Mais tout le monde n'a ni la liberté ni la possibilité de faire un choix de système d'exploitation libre. En revanche, on peut, assez souvent, faire le choix d'applicatifs libres car les logiciels libres ne se limitent pas à GNU/Linux et les portages sous d'autres systèmes, comme Microsoft Windows et Mac OS sont légion... ce qui peut constituer une première étape pour s'affranchir à terme des systèmes d'exploitation propriétaires !

Le nombre de logiciels libres est extrêmement élevé et l'on peut se référer à une très bonne ressource sur internet pour trouver toute la gamme disponible, il s'agit de **Framasoft**, site internet collaboratif qui a pour objectif principal de faire découvrir le logiciel libre au plus large public. Il propose ainsi un vaste annuaire classé et commenté de plusieurs centaines de logiciels libres régulièrement mis à jour, mais également des tutoriaux, des espaces de discussion et des articles d'actualité ou <http://www.framasoft.net>.

Pour ne citer que quelques outils ...

>> Solutions bureautiques

- OpenOffice.org
- Abiword

>> Mise en page et édition

- Scribus

>> Editeur de textes

- Emacs et XEmacs
- Vim
- Scite

>> Utilitaires pour Internet

- Firefox est un navigateur respectant parfaitement les standard du W3C. Il existe sous Windows, GNU/Linux et Mac OS
- Thunderbird est un client courriel fonctionnant aussi sous Windows
- Kmail est un client courriel fonctionnant sous GNU/Linux uniquement
- Evolution, sans doute le client courriel le plus proche de Outlook dans sa version professionnelle, fonctionnant sous GNU/Linux uniquement
- Gaim ou Kopete pour la messagerie instantanée
- NVU pour la conception des pages HTML

>> Graphisme

- The GIMP est un outil de retouche d'image et de création bitmap qui fonctionne sous GNU/Linux, Windows et Mac OS
- Sketch, Sodipodi, OpenOffice Draw, Dia pour le dessin vectoriel
- Blender environnement de modélisation et de rendu, similaire à 3D Studio





OU TROUVER DES OUTILS LIBRES ?

> Pour ne citer que quelques outils...

- ArtOfIllusion, modeleur qui a la particularité d'être entièrement écrit en Java
- Inkscape

>> Son, musique et vidéo

- Audacity, fonctionnant sous GNU/Linux, Windows et Mac OS
- Jazz++, séquenceur MIDI similaire à Cubase
- XMMS, VLC



Des outils libres et gratuits pour ceux qui publient

Pour la plupart des associations ou Espaces Publics Numériques, la diffusion d'informations est vitale et les outils de publication complètent utilement les outils classiques de communication (emails, newsgroups, listes de diffusion...). Au-delà de la simple diffusion d'informations ces outils de publication permettent de partager ses connaissances et de construire des projets collaboratifs.

Les usages sont multiples, comme par exemple donner les moyens aux associations d'être présentes sur internet ou encore créer des espaces d'expression pour des classes ou des quartiers.

Blog, Wiki, CMS des outils en fonction de vos besoins

Le blog est un site web personnel composé essentiellement d'actualités apparaissant selon un ordre ante-chronologique (les plus récentes en haut de page). Les billets publiés peuvent être commentés par les lecteurs, ce qui en fait sa richesse. Un incontournable très bien documenté en français : <http://www.dotclear.net>

Le wiki est l'outil collaboratif par excellence. Il permet à plusieurs rédacteurs de contribuer à l'édition de contenus sur un site web unique et commun. Les pages sont modifiables par tout ou partie des visiteurs, très facilement. En général, ils gardent une trace de l'historique des modifications de chaque page. Un classique et simple à mettre en œuvre : <http://www.wikini.net/wakka.php>



Les systèmes de gestion de contenu (de l'anglais Content Management System ou CMS) sont une famille de logiciels de conception et de mise à jour dynamique de sites web. Ils sont assez nombreux et un espace ne manquera pas de choix ! Le plus connu : SPIP (Système de Publication pour un Internet Partagé). Sa spécificité est sa maîtrise éditoriale complète avec des rubriques, des contributeurs/rédacteurs et une information structurée. <http://www.spip.net/>

Ressources : <http://www.framasoft.net/rubrique2.html> et aussi un site Québécois véritable encyclopédie des CMS libres <http://www.cms-quebec.com/tiki-index.php>

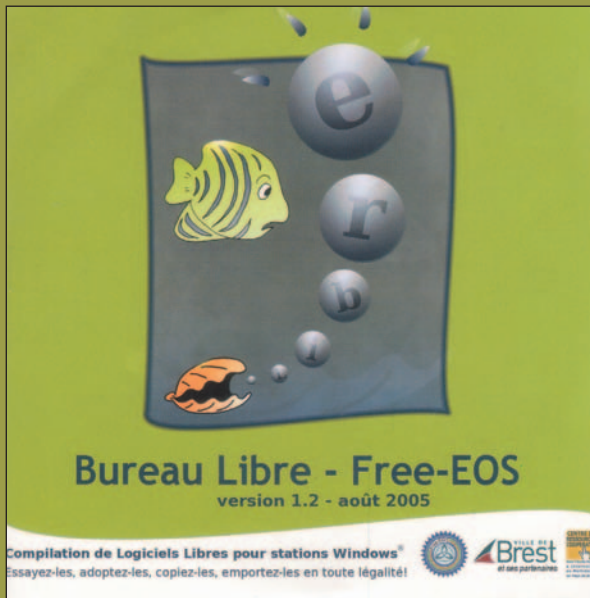


OU TROUVER DES OUTILS LIBRES ?

> Pour ne citer que quelques outils...



Bureau libre-Free EOS, un bureau libre pour chacun-e !



Bureau Libre est un cédérom qui regroupe les outils de bureau usuels et particulièrement facile à installer. Fonctionnant sous Windows il permet à un utilisateur néophyte d'essayer les outils libres les plus courants sans changer son poste de travail ni ses documents déjà créés (textes, tableurs, diaporamas, courriels, marque-pages, etc.).

Il s'exécute automatiquement et permet de choisir les logiciels à installer (sans redémarrage fastidieux). Il contient majoritairement des tutoriaux issus du site Framasoft et publiés sous contrat Creative Commons.

Ce projet est animé par la ville de Brest avec le projet Free-EOS et les associations Archipel du Libre, Finix et Infini. Dans sa version 2, Le cédérom est diffusé par les 4 universités de Bretagne à chaque nouvel étudiant-e, la version 1 l'a été à chaque lycéen-ne d'Auvergne par la région (dans une version dérivée et avec un cédérom GNU/Linux).

De nombreux partenaires francophones rejoignent le projet (régions, universités, lycées, associations, collectivités, bibliothèques...), plus de 200 000 cédéroms ont été édités en 18 mois et l'aventure continue...

Comme le propose la pochette du cédérom : Utilisez-les, copiez-les, diffusez-les !

Références :

>> la rubrique : <http://www.a-brest.net/rubrique121.html>

>> le wiki : <http://www.archipeldulibre.org/wiki/index.php/AdlWiki:Accueil>

>> en auvergne : http://ruche3.linuxarverne.org/libreauvergne/interface_html/



OU TROUVER DES OUTILS LIBRES ?

> Pour ne citer que quelques outils...

Déchaînons le logiciel libre

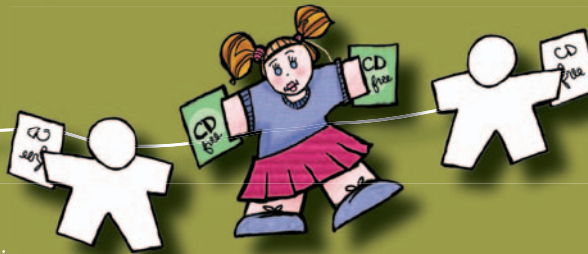
Régine Roue, EPM de Kerourien

Dans le cadre de la diffusion des logiciels libres sur Brest, l'Espace Public Multimédia de Kerourien, situé dans un des quartiers brestois, a mis en place la chaîne du libre. Toutes les formations et animations se font avec les logiciels libres. Les usagers repartent avec un cédérom «Bureau Libre - Free EOS» et des pochettes vides. Ils se chargent d'offrir une copie voire plusieurs à leurs amis, familles, collègues qui, à leur tour continuent. Ainsi naît la chaîne du libre, avec des retours de personnes dans de nombreuses régions de France et même plus loin encore. Ainsi une dame formée à l'ordinateur et à la navigation sur internet, s'est engagée à offrir et à diffuser le logiciel dans son pays natal, Madagascar où elle est retournée vivre.

Les mots pour le dire :

Battant le quartier,
Un petit logiciel en poche
Régine enfile ses galoches
Et diffuse à tous ses usagers
Avec une petite plaquette,
Un cd de logiciels libres.

Le cd installé et copié,
Idée lui prend de l'offrir
Bienheureuse il est vrai !
Repartie avec un autre copain
Et la chaîne du libre est née...



Voilà ce qui se fait à Kerourien... Et pourquoi pas intégrer dans une formation à l'initiation à l'ordinateur et internet (par le libre naturellement) la gravure du cédérom pour compléter la formation ?

La plupart du temps les usagers gravent deux ou trois cédéroms... pour en offrir à leurs amis !

Migrer de Microsoft Word vers OpenOffice.org Writer

Dans le cadre de son programme de soutien aux Centres Multimédia Communautaires, l'UNESCO a produit un Kit de Formation Multimédia (MMTK) qui offre aux formateurs des télécentres, un dossier structuré de matériel pédagogique. Parmi ceux-là, Anna Feldman a créé des fiches de séance et des supports pédagogiques (exercices, évaluation,...) qui proposent une introduction à OpenOffice.org Writer à partir de la connaissance de Microsoft Word.

A découvrir : <http://www.itrainonline.org/itrainonline/mmtk/french.shtml>



OU TROUVER DES OUTILS LIBRES ?

> Pour ne citer que quelques outils...

Retours d'expériences Québécoises

D'après une enquête de Valérie Dagrain, attachée de recherche à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).



FACIL, pour l'appropriation collective de l'informatique libre est une association qui a pour objectif la promotion de l'informatique libre au Québec.

FACIL organise la Semaine québécoise de l'informatique libre, des cycles de conférences, des ateliers mensuels et les « ateliers du libre » en collaboration avec Linux-Québec, et participe à plusieurs autres activités concernant les logiciels libres et les standards ouverts. Elle soutient l'activité des acteurs du logiciel libre au Québec. <http://facil.qc.ca>

Témoignage d'Hugo Gervais - Un réseau «clients fins» sous GNU/Linux dans une Auberge Communautaire de Montréal.

Deux semaines ont suffi à une petite équipe pour installer, avec le soutien de l'association Communautaire, un réseau de 10 postes qui fonctionne sous «Linux Terminal Server Project». Ce type de réseau est composé d'un serveur et de plusieurs clients fins. Un client fin est une machine quelconque (par exemple un vieux PC) débarrassée de son ou ses disques durs et lecteurs. Ainsi les PC clients sont composés uniquement d'une carte mère et d'une carte réseau. Une fois démarrés via le réseau, les PC font office de simples terminaux et ne servent qu'à l'affichage. Le réseau utilise une distribution « Debian » (avec Gnome, OpenOffice, etc.). Le projet a été financé par le Programme d'Accès Communautaire, pour un faible budget eu égard aux résultats obtenus, et des formations sont données au responsable du centre afin d'assurer le fonctionnement et l'entretien du réseau.

Claude Demers témoigne du carrefour de services créé par le Centre d'Accès Communautaire à Internet de Val-Morin: « Ce CACI offre des formations internet et informatiques sur la plateforme Linux : les terminaux sont équipés du système d'exploitation EduLinux et Open office pour la bureautique. Le portail utilisé est Lutèce, moteur de portail gratuit et facile d'appropriation ».

Depuis Mars 2006, l'association FACIL et les membres de Linux-Québec ont mis en place les « ateliers du libre » au département des Communications de l'UQAM (LabCMO). Le processus de partage et diffusion des connaissances consiste à ce que les participants apprennent et forment à leur tour les suivants sur des systèmes ou outils libres.

Ressources :

<http://www.communautaire.qc.ca>

<http://librecomme.ca/> et <http://www.a-brest.net/article1305.html>

<http://www.linux-quebec.org/wiki/AtelierDuLibre>



OU TROUVER DES OUTILS LIBRES ?

> Libre gestion de l'espace

Un espace multimédia est au service des usagers, des usages et des projets qui s'y développent, sa gestion est tout aussi importante et doit «libérer» au maximum ses responsables. Voici quelques outils en logiciels libres conçus pour faciliter cette gestion en apportant des éléments qui vont soutenir les activités de l'espace.

EPNadmin : pour et par les acteurs de terrain

Loïc Dayot, Chargé de mission TIC à Pierrefitte-sur-Seine et membre de l'April

EPNadmin est une application de gestion des aspects administratifs, techniques et pédagogiques d'espaces publics numériques. Il est issu des besoins concrets d'un espace, et se nourrit des demandes des animateurs et usagers, démonstration d'une des vertus du Libre. L'application a été placée sous General Public Licence par la ville de Pierrefitte-sur-Seine (93). Elle s'installe sur n'importe quel serveur web qui dispose de PHP et MySQL, mais préfère un système GNU/Linux.



La gestion administrative couvre l'impression des cartes des usagers, le suivi de leurs activités et des crédits, la gestion de plannings des salles, des ordinateurs et des personnes, ainsi que la gestion des ressources : espaces, salles, inventaires, maintenance, prêts. Comme dans un extranet, tous ces services en ligne sont configurés pour les usagers, les animateurs et les gestionnaires d'espaces.

La partie technique automatise la création des sites web, des courriels et des comptes pour les usagers leur permettant de retrouver leurs préférences, pages perso et documents sur tous les ordinateurs de l'espace.

La partie pédagogique facilite l'organisation thématique de l'offre d'ateliers d'initiation, l'évaluation et le bilan des compétences des usagers, l'établissement d'un parcours personnalisé pour chaque usager en fonction de ses connaissances et de ses projets. Les documents préparés par les animateurs peuvent être mutualisés avec d'autres espaces pour réutilisation et modification.

Enfin, EPNadmin dispose de tableaux de bord de toutes les activités générées par l'espace. Ils sont une aide précieuse à la programmation d'ateliers et à une meilleure connaissance des usagers et des usages. Ils sont indispensables pour faire le point, communiquer et évoluer.

Ressource : <http://epnadmin.net>



OU TROUVER DES OUTILS LIBRES ?

> Libre gestion de l'espace

Serveur Free-EOS, ou la gestion «Vite, Simple et Bien» d'un Espace Public Numérique

Jérôme Lamache, Coordinateur du Centre de ressources des Espaces Publics Numériques de Basse-Normandie

La principale difficulté dans la gestion informatique d'un Espace Public Numérique est de concilier efficacité et simplicité d'utilisation, à moindre complexité d'installation et de maintenance... Free-EOS, solution de serveur informatique libre basée sur GNU/Linux et e-smith, offre différents services pour des lieux d'accès public à Internet :

- >> Partage de connexion internet ,
- >> Protection du réseau avec un pare-feu automatisé,
- >> Partage des imprimantes,
- >> Gestion du réseau, que les stations soient sous Windows, Mac ou GNU/Linux,
- >> Hébergement de sites web, email (avec antivirus et webmail), intranet, extranet,
- >> Hébergement d'un annuaire des utilisateurs,
- >> Pré-installation d'applications web (sites dynamiques tels des forums, gestion de projet, système de publication...) en quelques clics,
- >> Gestion de listes de discussion/diffusion,
- >> Hébergement d'un serveur de messagerie instantanée,
- >> Sauvegarde et restauration ...



L'installation de Serveur Free-EOS se fait sur un ordinateur ordinaire équipé de deux cartes réseau pour assurer le relaying Internet. Les écrans de paramétrage offrent une interface allégée, complète et en Français. Les paramètres, créations de compte, installations des applications intégrées (WebCalendar, Mediawiki, Phorum5, SPIP, GLPI - gestion libre de parc informatique...) se font via une interface web conviviale à partir d'un poste du réseau. Désormais Free-EOS intègre EPNAdmin. L'ajout d'un nouvel ordinateur ne posera pas de difficulté, un serveur DHCP fournissant les renseignements nécessaires au bon fonctionnement.

Un serveur installé en deux heures ! Dans le cadre des activités du CTN (Centre des Technologies Nouvelles de Basse Normandie) auprès des animateurs d'EPN du réseau bas-normand, nous avons mis en place une journée de formation sur la maintenance réseau informatique d'un EPN. Il est vite apparu aux yeux des animateurs présents que l'administration d'un parc informatique sans serveur devenait vite fastidieuse compte tenu des ressources à partager et de la nécessaire maîtrise des connexions. Au final, chaque animateur a installé en deux heures, sur un réseau d'ordinateurs dits « classiques », un vrai serveur GNU/Linux offrant de nombreuses fonctionnalités adaptées aux EPN. Chacun est également reparti avec un CD-ROM contenant les sources de Free-EOS Serveur afin de poursuivre les tests dans leurs espaces. L'EPN de Vire (14) a passé, en janvier 2006, sa gestion serveur en libre Free-EOS Server, avec succès...

Référence : <http://free-eos.org>



OU TROUVER DES OUTILS LIBRES ?

> Libre gestion de l'espace

Protéger et sécuriser le réseau de mon espace

Thierry Pasquier, Espace Mendès France, Centre de culture scientifique, technique et industrielle en Poitou-Charentes, ECM de Poitiers

IPCop est une solution libre clé en main destinée à la protection des réseaux et à la sécurité des ordinateurs. C'est une distribution GNU/Linux spécialisée.

Principales caractéristiques de IPCop :

- >> une gestion de pare-feu hautement configurable
- >> une administration simplifiée et ergonomique depuis un banal navigateur web
- >> une configuration automatisée des accès réseau des machines en interne
- >> un serveur mandataire pour accélérer la résolution des adresses web
- >> un serveur proxy pour accélérer l'accès répété aux pages web
- >> un système de détection d'intrusion pour identifier les attaques externes
- >> la possibilité de segmenter le réseau de la structure en un réseau vert, sûr, protégé de l'Internet, un réseau bleu pour le réseau local sans-fil et un réseau orange, la zone démilitarisée, qui accueille, le cas échéant, les serveurs publiquement accessibles (web, mail, etc.)
- >> la gestion de réseaux virtuels pour rassembler des réseaux distants, ainsi que les réseaux sans-fil, en un seul privé et sécurisé
- >> La possibilité de répartir la bande passante entre les usagers et service par service.



IPCop propose aussi une interface d'administration de filtrage d'accès aux sites à contenus illégaux, litigieux ou problématiques pour tel ou tel public. Cette interface appelée SquidGuard utilise la liste noire de l'université de Toulouse, mais il est possible d'en charger d'autres et surtout de préciser à la main une liste blanche et une liste noire dont les contenus sont prioritaires sur les listes normales.

Ressources : <http://ipcop.org/> <http://cri.univ-tlse1.fr/documentations/cache/squidguard.html>

Ressources pour le monde scolaire

Loïc Dayot, Chargé de mission TIC à Pierrefitte-sur-Seine et membre de l'April

SambaEdu est une solution libre de serveur sous GNU/Linux/Samba pour la gestion de ressources éducatives. Il comporte une interface web permettant l'administration du dispositif par une personne non initiée au système. Le projet est mené par plusieurs académies de l'Éducation Nationale. Il est particulièrement adapté aux travaux coopératifs dans le cadre scolaire, mais peut rendre service dans les espaces publics multimédia. Il offre un service de partage de fichiers, des ressources, de postes et d'imprimantes, autour d'un annuaire des utilisateurs. L'installation se fait simplement au moyen d'un installateur automatique qui se charge de l'installation du système et de la configuration du système (dernière version : SambaEdu3). Ressource : <http://www.sambaedu.org/>



OU TROUVER DES OUTILS LIBRES ?

> Libre gestion de l'espace

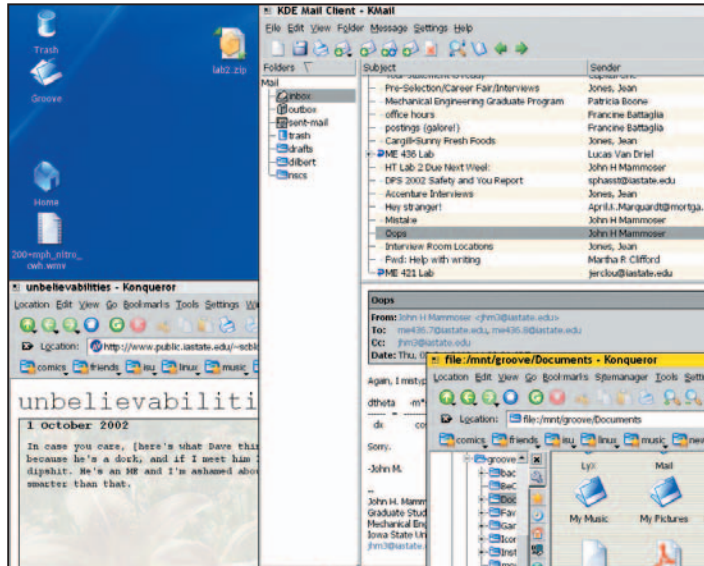
Pourquoi installer GNU/Linux sur les PC de mon espace ?

Thierry Pasquier, Espace Mendès France, Centre de culture scientifique, technique et industrielle en Poitou-Charentes, ECM de Poitiers

Une réponse simple pourrait être : parce qu'il ressemble à Windows !

Il fait tourner les mêmes bonnes solutions bureautiques présentées dans le guide qui sont exactement semblables quel que soit le système utilisé.

Qui plus est, l'ergonomie des packs d'installation grand public s'améliore, et, cerise sur le gâteau, on trouve des logiciels d'excellente qualité pour la vie de tous les jours comme Kmail et Evolution pour le courrier, Gaim ou Kopete pour la messagerie instantanée, etc. L'ergonomie des interfaces graphiques est équivalente et on trouve une diversité d'habillages qui devrait satisfaire tous les goûts.



Le plus gros des avantages à utiliser GNU/Linux sur les PC de son réseau est de disposer continuellement de machines stables où le système d'exploitation et tous les logiciels installés sont à jour ; la maintenance s'en trouve grandement facilitée. De plus, la possibilité d'installer à distance de nouveaux dossiers éventuellement partagés est intéressante.

Les difficultés sont moins du côté des logiciels que des formats. Il est certain que l'interopérabilité est le cadet des soucis de nombre d'éditeurs. Il est par exemple quasiment impossible, d'une manière simple, d'utiliser la plupart des CD-ROMs du commerce sous GNU/Linux.

Contrairement à Windows, GNU/Linux n'est qu'exceptionnellement pré-installé. Le choix de la distribution se pose donc. Le critère le plus important est, sans aucun doute, celui de l'aide dont on peut disposer notamment auprès des associations locales d'utilisateurs de logiciels libres (GULS déjà cités).



OU TROUVER DES OUTILS LIBRES ?

> Toute licence en art

Toute licence en art !

Thierry Pasquier, Espace Mendès France, Centre de culture scientifique, technique et industrielle en Poitou-Charentes, ECM de Poitiers

Il n'est sûrement pas question de se restreindre aux oeuvres réalisées avec des logiciels libres ou diffusées sous licences libres. Cependant, le libre inspire de nombreux artistes. C'est la Copyleft Attitude dont est issue la licence Art Libre qui autorise la copie, la diffusion et la transformation des oeuvres. Son objectif, comme celui des licences Creative Commons, est d'élargir l'audience des productions et de permettre à tous d'en faire un usage créatif dans le respect des droits moraux des auteurs.

Les motivations pour « passer au libre » sont multiples et complémentaires

Beaucoup y voient, avec raison, des outils de qualité, par exemple : l'édition d'images bitmaps avec Gimp ou vectorielles avec Inkscape, le traitement du son avec Audacity, Blender ou Art of Illusion pour la réalisation de scènes 3D, les moteurs de wikis ou de blogs pour les ateliers d'écriture, y compris multimédia, Darwin streaming server pour la diffusion de flux vidéo et Icecast pour l'audio, etc.

Il existe aussi des distributions spécialisées :

- Dynebolic : un studio multimédia au service des artistes et des activistes des médias (traitement et diffusion en streaming audio et vidéo, vjing, etc.)
- Agnula : une distribution GNU/Linux initiée par l'IRCAM dédiée au son et à la musique ;
- Garbure : une série de cinq distributions : burek (performance audiovisuelle), galantine (édition pré-press), phô (montage vidéo), ratatouille (cinéma d'animation), rollmops (publication web).

Un petit nombre, plus fondamentalement, trouve dans ces ressources dont les codes sont, par principe, ouverts et disponibles des outils évolutifs, voire un matériau aux propriétés inédites. Ceci est souvent le cas des artistes dits programmeurs qui souhaitent maîtriser complètement leurs environnements de création et d'interaction avec leurs publics. Cette démarche suppose souvent l'usage de langages plus ou moins spécialisés. Des logiciels dédiés mais très flexibles sont aussi de plus en plus utilisés : le très prisé Pure Data et les composants PDP/Pidip (traitement de paquets numériques dont la vidéo) et Gem (3D) par exemple.

Enfin, les formats ouverts d'échanges (Open sound control, Ogg Theora / Vorbis, etc.) sont systématiquement privilégiés. Cela implique parfois la mise en oeuvre de capteurs, de moyens d'analyse et de traitements de signaux en temps réel. De tels dispositifs commencent à être utilisés dans les spectacles et les installations. Par exemple, on peut citer, en France, les travaux de Jean-Noël Montagné (art sensitif), de Yves Degoyon, de la compagnie Si Et Seulement Si ou des associations Apo33, Goto10 ou Ping ; l'association InterfaceZ propose un catalogue de composants et de documentations adaptés à ces nouvelles pratiques.



OU TROUVER DES OUTILS LIBRES ?

> Toute licence en art

La question des formats est importante pour tous

De nombreuses oeuvres numériques ont été réalisées dans le format Flash propriété de Macromedia (il existe même des outils libres pour cela). Le 18 avril 2005, Adobe a englouti Macromedia. Que va devenir Flash face à PDF et peut-être même face au format ouvert d'animation vectorielle SVG ? Quid de la pérennité des documents et des oeuvres en Flash ? Le récent débat sur le droit d'auteur a aussi mis en lumière la nécessité de disposer de plates formes libres de diffusion de contenus libres. Certaines initiatives vont dans ce sens : jamendo (audio) ou openphoto et flickr (images).

Des mutualisations nécessaires

Dans ces domaines à la jonction entre la technique, le juridique et la créativité, voire les sciences, la mutualisation et le travail en commun est de rigueur. Le réseau des espaces culture multimédia met progressivement en place de nombreux dispositifs de formation, d'expérimentation et d'accueil. Les sites artlibre.org, le wiki Art Labo (ainsi que media-cite.org) et la liste de diffusion de artsens.org sont des points d'information et de rencontre privilégiés.



Pour en savoir plus...

Sites d'intérêt général

- Art Libre <http://fr.creativecommons.org/>
- Linuxgraphic <http://www.linuxgraphic.org/>
- Oeuvres et technologies à interaction sensitive <http://www.artsens.org/>
- Le wiki ArtLabo <http://www.medias-cite.org/wikini/w...>
- Le blog de Thierry Stoehr sur les formats ouverts <http://formats-ouverts.org/>

Outils et sites

- Distribution Dynebolic <http://www.dynebolic.org/>
- Le projet Agnula <http://www.agnula.org/>
- Stations dédiées animation, vidéo, édition, performance, etc. <http://garbure.org/>
- La communauté Pure Data <http://puredata.info/>

Une sélection de lieux de médiation

- [Ars]numerica, Montbeliard, <http://www.ars-numerica.net/>
- Diago Kawenga, Montpellier, ECM, <http://www.diagokawenga.com/>
- Espace Mendès France, Poitiers, ECM <http://www.maison-des-sciences.org>
- Labomédia, Orléans, ECM, <http://www.labomedia.org/>
- Le Cube, Issy-Les-Moulineaux, ECM, <http://www.lesiteducube.com/>
- Mains d'Oeuvres, Saint Ouen, ECM, <http://www.mainsdoeuvres.org>
- Maison Populaire, Montreuil, ECM, <http://www.maisonpop.com/>
- Odyssud, Blagnac, ECM <http://www.odyssud.com/>



Toulibre et les espaces publics de la région toulousaine : une indéniable synergie !

Toulibre est un groupe d'utilisateurs de logiciels libres de la région de Toulouse particulièrement actif qui a pour vocation d'organiser des activités autour du logiciel libre : présentations, ateliers, aide à l'installation, configuration et utilisation.

Toulibre tient une permanence mensuelle «logiciels libres» à la médiathèque associative «Musicophages» et y organise des ateliers pratiques sur les logiciels de musique sous GNU/Linux. Ceci n'est qu'un exemple de l'activité de ce GUL qui intervient aussi régulièrement dans les espaces publics locaux comme le Bond de la Baleine à Bosses ou BBB (ECM-Cyber-base de Toulouse), Odysud (ECM de Blagnac) ou encore la médiathèque de Tournefeuille (ECM de Tournefeuille), pour faire découvrir le logiciel libre. Grâce à quelques démonstrations et ordinateurs en libre service, il est également possible de tester et voir fonctionner les logiciels libres phares cités dans ce guide.

De nombreuses ressources sont disponibles sur le site de l'association et en particulier les supports des conférences sur le logiciel libre et des panneaux pour les expositions.

Pour en savoir plus :

>> <http://www.toulibre.org>

TourneWiki... à Tournefeuille

Un site internet pour les tournefeuillais, par les tournefeuillais



Le Wiki est un modèle de site internet modifiable «à-la-volée» par tous les internautes. Tout visiteur peut y créer et modifier les pages directement et instantanément depuis son navigateur. Le Wiki constitue l'antithèse du web statique et centralisé, où l'internaute est un consommateur passif. Chacun devient acteur et responsable du contenu du site.

Réalisé en collaboration avec l'ECM de Tournefeuille (31) le projet Tournewiki consiste à créer un site internet dédié à la ville basé sur la technologie du wiki. A la fois reflet internet de l'identité de la ville et espace d'échanges, d'expression, d'information, TourneWiki offre aux habitants de Tournefeuille devenus « cyber-citoyens » une application concrète, quotidienne, collaborative et humaine de l'outil internet. Particuliers, associations, entreprises, établissements scolaires... échangent informations, opinions, bon plans...

Programmes d'activités culturelles ou sportives, critiques cinématographiques, plans de quartiers, recettes de cuisine, rendez-vous importants, anecdotes, tout ce qui fait une ville y trouvera naturellement sa place. Chacun devient acteur et responsable du contenu du site. Lancé à l'occasion de la Fête de l'Internet 2005 ce projet continue à se développer et fait régulièrement l'objet de présentations et communications dans le cadre des manifestations associatives et/ou culturelles de la ville.

Pour en savoir plus :

>> <http://tournewiki.net/>



AU DELA DES OUTILS... DES USAGES ET RESSOURCES

> Logiciels libres dans l'Education



Libre et éducation

Jean-Pierre Archambault, CNDP-CRDP de Paris, coordonnateur du pôle de compétences logiciels libres du SCEREN



Le contexte

Le contexte général des logiciels libres est celui fixé par l'accord-cadre signé par le Ministère de l'Education nationale et l'AFUL en octobre 1998, et régulièrement reconduit depuis lors. En substance, cet accord indique qu'il y a avec les logiciels libres des solutions alternatives de qualité, et à très moindres coûts, pour les établissements scolaires, dans une perspective de pluralisme technologique.

Des enjeux et des intérêts éducatifs spécifiques

Par exemple, la licence GPL est une réponse concrète à l'égalité des élèves, qui peuvent retrouver à domicile, ou dans les EPN, les logiciels utilisés en classe, sans que cela leur occasionne des dépenses supplémentaires. La philosophie des logiciels libres est en symbiose avec les missions du système éducatif et la culture enseignante de libre accès à la connaissance et de son appropriation par tous. Notamment là où l'informatique est objet d'enseignement, le libre est en phase avec une pédagogie qui vise la formation d'utilisateurs « intelligents » et de citoyens éclairés, et pour cela privilégie l'acquisition de notions scientifiques et techniques, la compréhension, et non les « recettes ».

Comme dans les entreprises et les administrations, le déploiement du libre a démarré par les infrastructures : dans les services académiques et à l'administration centrale, GNU/Linux équipe plus de 96 % des quelques 1500 serveurs qui hébergent les grands systèmes d'information de l'Education nationale. Dans les établissements scolaires et les écoles, près de 15 000 serveurs GNU/Linux « prêts à l'emploi » ont été déployés : SLIS, SambaEdu, Eole...

Dans les écoles primaires on trouve les solutions AbulEdu, SkoleLinux, l'ENT Iconito. Le poste de travail est aussi concerné, avec les logiciels de bureautique libres bien sûr, mais aussi des logiciels pédagogiques. Par exemple : Freeduc-CD, Dr-Géo, Wims, Collatinus... et, dans le domaine de la vie scolaire, Gépi pour la gestion et le suivi des résultats scolaires.

Il existe une transférabilité partielle de l'approche du libre à la réalisation des ressources pédagogiques. L'association Sésamath produit des ressources de qualité pour le collège, par exemple Mathenpoche. Elles sont librement et gratuitement disponibles sur internet et donnent lieu à des partenariats originaux pour des documents d'accompagnement, dans des co-éditions avec le service public (CRDP de Paris) et le secteur privé (Génération 5). Les enseignants sont ainsi auto-producteurs dans des démarches de mutualisation favorisant le travail en commun.



AU DELA DES OUTILS... DES USAGES ET RESSOURCES

> Logiciels libres dans l'Education

Le pôle de compétences logiciels libres du SCEREN, qui regroupe 19 CRDP, mène des actions d'information, de fédération des acteurs éducatifs, d'expertise et de conseil. Il constitue un espace d'échanges et de projets autour du libre, une «ressource» à la disposition du système éducatif et de ses partenaires comme le sont souvent les espaces publics numériques. Le consortium Mutualibre vise à favoriser les coopérations Ecole-collectivités-entreprises.

Ressources

>> Site du pôle de compétences logiciels libres du SCEREN

<http://logiciels-libres-cndp.ac-versailles.fr/>

>> Site de l'espace premier degré du pôle de compétences logiciels libres du SCEREN

<http://www.logiciels-libres-premierdegre-sceren.fr/>

<http://www.sesamath.net/>

<http://www.abuledu.org/>

<http://scideralle.org/>

<http://www.cri74.org/>

Freeduc-école, un ensemble de logiciels libres pour l'école

Dans le cadre de son activité de développement de logiciels libres pour l'éducation, l'association OFSET a créé Freeduc-CD. L'idée de départ de ce projet est simple : mettre à disposition des enseignants et autres acteurs du milieu éducatif, un dispositif, le plus simple possible, leur permettant d'utiliser très facilement des logiciels éducatifs disponibles librement. Freeduc-CD se charge en mémoire sans toucher au système. Les distributions Freeduc-CD se présentent sous la forme d'un cédérom lisible par tout PC équipé d'un lecteur de cédérom dont les caractéristiques techniques sont aujourd'hui considérées comme «bas de gamme». Ceci permet d'en distribuer des exemplaires dans toutes les classes, voire à tous les professeurs, encadrants et élèves, permettant à ces personnes d'avoir dans leur sac plus d'une centaine d'outils informatiques utilisables simplement en de nombreux endroits. Et il n'est pas interdit aux parents de tomber sous le charme également, à l'occasion par exemple d'une assistance aux devoirs ou d'une pause grâce aux activités ludiques ;-)

Ressources :

<http://www.ofset.org/freeduc-cd-presentation>



Une brique pour les espaces numériques de travail libres : le blog

Michèle Drechsler, Inspectrice de l'Éducation Nationale en Moselle

Le blog, interface de choix entre l'école et la famille ?



On peut trouver sur le blog de l'école de Barst (Moselle) des pistes intéressantes pour une passerelle entre l'école et les familles via internet. Les espaces publics numériques pouvant venir en appui des familles et des écoles dans le cadre de projets pédagogiques.

Pour Jean Hébrard, Inspecteur général, la relation des familles avec l'institution scolaire mérite d'être fortement repensée et éclairée : «D'une certaine manière, en prenant de plus en plus en charge les enfants, nous, institution scolaire, comme les autres institutions de l'enfance et de la petite enfance, avons largement participé à la déqualification éducative des familles. Il nous appartient de repenser ce que peut être aujourd'hui dans notre société le concept de coéducation. Il ne s'arrête sans doute pas à l'école et la famille car il faut intégrer d'autres partenaires. Il nous faut repenser ce qu'est un espace public éducatif et un espace privé éducatif».

Le blog de l'école de Barst donne des informations régulières sur la vie de l'école (comptes-rendus de conseils d'école, préparation aux fêtes scolaires). Il invite aussi les parents d'élèves à devenir rédacteurs. Ceux-ci peuvent visionner un petit tutoriel qui explique comment éditer son premier billet. Il incite les parents à communiquer sur tous les sujets qui peuvent toucher la vie de l'école, les apprentissages, ou encore les sorties. Il est en effet important que les parents soient formés aux utilisations du blog, pour qu'ils se l'approprient «dans l'action».

Le blog, outil d'intégration ?

En permettant aux parents d'interagir avec les enseignants et les élèves, le blog a toute sa place à l'école. Comme le précise Monsieur François, directeur : «les relations entre parents et enseignant(s) ne se limitent plus aux entrevues individuelles, ou aux réunions d'informations de début d'année. Des sujets plus généraux peuvent être abordés, des pistes quant au suivi de la scolarité, aux apprentissages évoqués, discutés avec l'ensemble de la communauté éducative». Ces propos sont confortés par ceux de Françoise Lorcerie, chargée d'études au CNRS, qui précise : «ce que je sens du terrain, la grande demande des parents de milieu populaire serait de voir s'instaurer entre eux et les professionnels de l'école des relations interpersonnelles de co-éducateurs. Et le grand objet de leur intérêt, ce sont les apprentissages et leurs conditions. C'est ce dont les parents de milieux populaires veulent entendre parler. Ils souhaitent en savoir plus sur ce que leurs enfants font à l'école, et se passionnent, par exemple, pour les méthodes de lecture».

Ressources :

<http://thierry.francois4.free.fr/dotclear/>



Logiciels libres pour les bibliothèques

Dans de nombreuses bibliothèques publiques, le catalogue se consulte sur un poste informatique. Progressivement, ces postes se sont ouverts aux ressources du Web et il n'est plus rare de voir se généraliser l'accès à internet dans les bibliothèques, ceci répondant à leur mission de diffusion de l'information et d'accès à la culture. Il est possible aujourd'hui de consulter le catalogue et de réserver en ligne dans de nombreuses bibliothèques, mais dans ce domaine le terrain des logiciels de bibliothèque est presque exclusivement occupé par des produits propriétaires.

Aussi il est intéressant de citer deux logiciels libres de gestion de bibliothèque : PMB (PhpMyBibli, pour la gestion d'une médiathèque, d'une bibliothèque, d'un CDI... et Koha, premier système intégré de gestion de bibliothèque libre facile d'utilisation. Koha est adapté à toutes les tailles de bibliothèques.

Ressources :

<http://www.sigb.net>

<http://www.koha-fr.org>



A Saint-Germain-sur-Morin (77), une bibliothèque au coeur des mutations



Après l'équipement des écoles, le site Web, l'intranet, l'espace public, la mise en ligne du catalogue de la bibliothèque est pour cette petite commune de 2800 habitants une étape supplémentaire d'une politique volontariste d'équipement informatique, basée sur l'utilisation de logiciels libres.

6 000 ouvrages sur les 10 000 qui composent le fonds de la bibliothèque sont présents dans le catalogue consultable par tous à partir du site de la commune. En même temps, la mise en place d'un réseau de terminaux offrant la consultation locale et l'accès à internet permettra aux usagers d'avoir accès aux ressources disponibles sur le Net.

L'équipement de la bibliothèque est articulé autour de logiciels libres dont AbulEdu pour le serveur, la bureautique, le courrier électronique et les terminaux de consultation locaux dans l'espace de la bibliothèque et Koha pour la gestion de la bibliothèque.

Cet équipement représente un investissement total de 12 000 euros et a été cofinancé par la ville (50%), par le Conseil général de Seine-et-Marne et la Région Île-de-France.

Ressource :

<http://www.saint-germain-sur-morin.org>



Musique libre

Samantha Dahan, DESS Communication des Institutions Publiques, Celsa (Sorbonne - Paris IV)

Alors que les problématiques liées au droit d'auteur et à la musique en ligne animent de nombreux débats, des solutions libres existent et offrent une alternative qui en a déjà séduit plus d'un. Ces solutions rendent le partage et la diffusion désormais libres, gratuits et surtout légaux puisqu'elles permettent de préserver la propriété intellectuelle (c'est l'auteur lui-même qui décide des droits d'exploitation de son œuvre)



La musique libre «peut être librement copiée, distribuée et modifiée. Ainsi, la musique libre est soit de la musique du domaine public, soit de la musique diffusée sous une licence libre». Les droits d'exploitation des œuvres déposées sont fonction des termes de la licence utilisée par l'auteur, comme par exemple autoriser ou

non l'utilisation commerciale de la musique. Il existe différentes licences applicables à la musique, chacune d'entre elles a ses spécificités (cf. tableau comparatif sur le site musiquelibre.org).

Ces licences peuvent tout à fait s'adapter aux besoins des espaces publics. Un animateur qui crée avec ses participants des morceaux musicaux lors d'un atelier peut choisir de les diffuser en ligne via une des licences disponibles. Ainsi, les auteurs ont droit de regard sur leur production puisqu'ils fixent eux-mêmes les termes de permissivité et leur œuvre est protégée.

Certains espaces publics, ont d'ores et déjà opté pour le libre et jouent désormais un rôle de prescripteur. C'est le cas des Musicophages, médiathèque associative à Toulouse, qui tous les 3ème mercredis du mois organise en partenariat avec l'association Toulibre les soirées «Logiciels Libres». Le but est, comme l'explique Nicolas, président des Musicophages, d'informer le plus grand nombre sur les solutions libres. La soirée s'articule autour de présentations de logiciels et de débats. L'espace accueille alors aussi bien des particuliers qui viennent s'informer sur des solutions intermédiaires pour équiper leur ordinateur que des chargés de projets associatifs multimédia qui choisissent le libre, principalement par souci d'économie.

En plus de ces rencontres mensuelles, l'espace développe en collaboration avec Radio Campus Toulouse diverses actions de sensibilisation au libre :

- Les «Journées à télécharger», atelier de sensibilisation à l'utilisation légale de logiciels cryptés de peer to peer et débat sur la diffusion de musique en ligne, auxquelles ont participé de nombreux acteurs phares de la musique en ligne.

- Des formations auprès des BMMP (Bibliothécaires Municipaux de Midi Pyrénées) concernant le net et la musique en général.



- Egalement la formation de musiciens en collaboration avec l'école Music'Halle : sensibilisation sur les moyens de circulation qu'ils soient techniques ou juridiques.

Nicolas, qui connaît bien les réalités du secteur musical le constate : ce sont les musiciens qui sont les plus mal informés sur le sujet ! D'autre part, cet ancien disquaire note que de plus en plus de demandes de formation à la musique en ligne et au libre émanent d'élus, qui selon lui sont un peu dépassés à ce niveau-là !

Ressources :

<http://musique-libre.org>

<http://www.libre-radio.org>

<http://www.musicophages.org>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Musique_libre

Collectivités territoriales

Vous êtes peut-être sollicités par vos élus ou des agents de votre collectivité, surtout si c'est une petite commune !

Vous trouverez de nombreuses ressources sur le site de l'ADULLACT (Association des Développeurs et des Utilisateurs de Logiciels Libres pour l'Administration et les Collectivités Territoriales) dont l'activité s'articule autour d'un réseau de sites web.

GForge centralise les projets sur un serveur unique afin de permettre aux développeurs et aux utilisateurs de passer d'un projet à un autre pour tester ou pour participer.

Le magasin propose les logiciels récents (moins de 18 ou 24 mois), testés, fiabilisés, avec procédure d'installation et documentation (ouvert aux seuls membres).

Réunissant exclusivement des outils de gestion sous licence libre, e-mairie.fr, la première mairie virtuelle libre, propose une solution web complète et conviviale pour la gestion interne et externe d'une collectivité et un cédérom réalisé en partenariat avec l'ADAE. La Lettre Informatique et Collectivités Locales, diffusé auprès de 1800 collectivités, propose une compilation de logiciels libres de type bureautique, logiciels métiers et jeux..

Ressources : <http://adullact.net>

Ludo-éducatif

Il existe nombre de jeux libres ou de logiciels ludo-éducatifs pouvant présenter des intérêts pédagogiques variés. En voici un premier aperçu sur le site du SCEREN. Nous avons simplement retenu ceux qui nous paraissent les meilleurs. On consultera avec profit le serveur FTP de l'académie de Grenoble pour obtenir une liste complète. D'autres ressources sont à glaner sur le site de Framasoft.

Ressources :

http://www.logiciels-libres-premierdegre-sceren.fr/article.php3?id_article=80

ftp://ftp.ac-grenoble.fr/ge/educational_games

<http://www.framasoft.net/rubrique172.html>



S'EXPRIMER... LIBREMENT

> Blogs et vidéoblogs

Un blog pour tous, tous pour le blog !

Nathalie Caclard et Amaury Fruchard, Centre Information et Documentation Jeunesse Paris

En 2002, nous étions quelques uns, convaincus que le blog allait devenir un espace d'expression incontournable. En 2006, il est devenu un phénomène de société, il a envahi les médias et les Espaces Publics Numériques. Pas étonnant quand on sait que liberté d'expression rime avec liberté d'utilisation. Désormais, grâce aux blogs, les espaces publics numériques peuvent donner à tous envie de lire, de s'exprimer et de créer sur le Web.



La blogosphère : une promenade en toute liberté ...

Parce que la lecture se partage, rapproche aussi, naviguer de blog en blog permet de découvrir l'existence de communautés sur internet et de se retrouver autour d'une même passion. Le rôle de l'espace est alors d'ouvrir l'appétit, de créer les occasions et de donner les clefs qui ouvrent au partage de la culture numérique. A travers une sélection de blogs, sur <http://mediatic.blogspot.com> ou <http://inclassable.typepad.com>, l'animateur amène ainsi l'utilisateur à découvrir différents univers, à prendre le temps de lire et de s'enrichir au contact de l'écriture de l'autre. Sous forme de récréation et de gourmandise, il amène chacun à tracer son propre itinéraire et à exercer sa propre lecture critique du monde, grâce à tous ces liens qui pointent vers d'autres blogs. <http://carnetsdevoyage.blog.expedia.fr>

Un espace d'expression libre

Parce que l'espace public est un lieu de vie collective, d'expériences et de projets, il est un lieu d'écrits où l'animateur accompagne et encourage l'apprentissage de l'écriture sur le Web. Et qui, mieux que le blog pourrait contribuer à cet apprentissage puisque est révolue l'époque où il fallait faire le deuil d'une carrière d'écrivain, terminée l'humiliation des éditeurs qui vous renvoient votre manuscrit ou pire ne vous répondent même pas.

En accompagnant l'utilisateur, même novice en matière d'internet, à partager ses écrits sur un blog, l'animateur amène les personnes, même les plus en difficulté, à reprendre confiance et à développer le goût d'écrire.

S'exprimer en toute liberté, c'est dépasser les frontières, s'adresser à la planète entière, c'est aussi prendre conscience de son écriture, se sentir responsable de son contenu et accepter le débat. Quel étonnement mêlé de satisfaction on lit dans les yeux de l'utilisateur, quand on lui annonce qu'il est désormais «une partie du patrimoine culturel mondial»...

L'espace peut par exemple créer un journal avec les jeunes du quartier et les sensibiliser à l'expression citoyenne : <http://www.place-publique.fr/article641.html>.





S'EXPRIMER... LIBREMENT

> Blogs et vidéoblogs

Bel exemple démocratique, le blog est un espace d'expression individuelle et collective qui peut donner aux citoyens les moyens de s'interroger, de débattre sur les questions d'actualité.

Grâce au blog, l'Internet citoyen devient une réalité large et partagée.

Un kaléidoscope d'expressions et de libertés

Chacun de nous est multiple, le blog aussi :

- >> à travers le dessin (sketchblog : <http://blog.princessh.com> ou <http://nesoro.free.fr>),
- >> l'image fixe (photoblogs : <http://www.chromasia.com/iblog>),
- >> l'image animée
(vidéoblogs : <http://www.dicodunet.com/actualites/weblogs/16500-videoblogs-un-anuaire-de-vidéoblogs.htm>),
- >> le son (audioblogs : <http://www.mesblogs.com/musique-audioblogs.php>)...

l'espace public numérique devient un lieu de créations personnelles et collectives.



Tout est prétexte à partager en mettant à la disposition de tous les contenus, les images, les musiques en ligne. La diffusion gratuite des ressources, le partage des connaissances et la réutilisation de ces savoirs font du blog un espace de liberté fabuleux. Liberté aussi dans l'utilisation du blog puisqu'on peut écrire selon le caprice du moment à toute heure de la journée et de n'importe quel ordinateur. C'est l'occasion de faire rimer informatique et plaisir.

On vous avait prévenu que la liberté était en filigrane sur l'ensemble de ces pages ! Et si nous sommes de plus en plus nombreux à investir ces espaces d'expression, c'est que nous appartenons tous à cette communauté de passionnés pour qui la liberté n'est pas un vain mot.

Ressources :

«Ecrire en ligne» de Médias-Cité : http://www.medias-cite.org/article.php3?id_article=305

Un blog pédagogique sur l'utilisation du blog et des fils RSS : <http://klogfr.blogspot.com>



Wikis et Wikipédia l'encyclopédie libre coopérative

Michel Briand, Adjoint au Maire de Brest, Président de Créatif



Les réseaux de l'internet sont un formidable espace de biodiversité où les envies d'échanges font éclore d'étranges plantes improbables dont wikipédia est l'une des plus belles. Dans l'esprit de mutualisation des logiciels libres, Jimmy Wales, co-fondateur de wikipédia a imaginé une «encyclopédie que chacun peut améliorer» qui constitue un effort pour créer et distribuer une encyclopédie libre de la meilleure qualité possible accessible à chaque personne sur la terre dans sa langue maternelle».

Un Wiki permet de mettre à jour et de créer des pages Web qui peuvent contenir toutes formes d'informations. Site collaboratif, un wiki permet à tout internaute qui le souhaite d'en éditer lui-même les pages, sans connaissance technique, simplement et rapidement.

Sur la lancée d'autres projets coopératifs sont nés comme :

- >> Wikitionnaire, un projet de dictionnaire,
- >> Wikiquotes, somme de citations accessibles librement et gratuitement sur Internet,
- >> Wikilivres des textes pédagogiques au contenu libre,
- >> Wikimedia Commons destiné à constituer un « conservatoire central de contenus libres », comprenant des images, de la musique, des textes écrits et parlés
- >> Wikitravel projet de guide de voyage sous licence Creative Commons
- >> et bien d'autres projets...

Ecrire une encyclopédie que chacun peut modifier relève de la même utopie positive que les logiciels libres : la co-construction de biens communs sans cesse améliorés et librement réutilisables à l'opposé de tous les discours sur le renforcement des droits d'auteur et des contrôles des usages des contenus culturels numériques.

Le logiciel utilisé média wiki (1) est un logiciel libre mais il existe aussi des dizaines de variantes de wiki intégrées dans les environnements libres d'édition de documents. Créatif a utilisé spikini, le wiki intégré à Spip pour préparer ce guide, on retrouve aussi un wiki sur la plate-forme de formation ouverte et à distance libre Moodle.

Aujourd'hui ces outils gagnent le monde de l'entreprise et des acteurs publics. Leur souplesse d'utilisation en font un support idéal pour coopérer sur un projet, préparer une rencontre. Contrairement à un forum qui est une suite de conversations ayant un début et une fin et administré par un modérateur, le Wiki est un projet évolutif dans son contenu et dans sa forme, dont toute la communauté est responsable.



S'EXPRIMER... LIBREMENT

> Wikis

Le centre de ressources de l'accès public au pays de Brest a ainsi lancé le projet wiki-brest d'atlas-encyclopédie-carnet au pays de Brest : <http://www.wiki-brest.net> alimenté par des textes et photos collectés auprès des lieux d'accès publics : PAPI (Points d'Accès Publics Internet) et Cybercommunes du Pays de Brest au cours de «wiki-journées». C'est aussi l'expérience de l'Espace Mendès France, CCSTI en Poitou-Charentes (Poitiers) où le wiki est utilisé au quotidien comme intranet.

(1) terme utilisé au départ pour WikiWikiWebs et dérivé du mot hawaïen « WikiWiki », qui signifie « rapide ».

Quelques références :

wikipédia : <http://fr.wikipedia.org/>

le dossier de Framasoft : <http://www.framasoft.net/article3646.html>

un site dédié aux wikis : <http://www.leswikis.com>

Wikipédia et la légitimité de la construction collective du savoir sur internet :

<http://www.internetactu.net/index.php?p=5941>

et le wiki qui a servi à fabriquer ce guide : <http://www.creatif-public.net/spikini/?wiki=GuideLogicielLibre>



Une encyclopédie libre

Wikipédia est un projet d'encyclopédie libre, gratuite, universelle, multilingue et écrite collaborativement sur Internet. Ce travail collaboratif est réalisé par des volontaires, sur un site Web (<http://fr.wikipedia.org/> pour la version francophone) utilisant la technologie Wiki, ce qui signifie que des articles peuvent y être ajoutés, complétés ou modifiés par pratiquement quiconque. Le projet commencé en 2001 en langue anglaise compte 3 000 000 articles recensés dans 229 langues dont 260 000 pour la version française.



Wikimedia Commons

Une médiathèque de 611,151 fichiers média, à laquelle **tout le monde peut participer!**





POUR ALLER PLUS LOIN

> Et demain ?

Et demain ? Web 2.0 ...

Loïc Hay, ARTESI Ile-de-France

Terme à la mode, aujourd'hui largement diffusé, même si aucun consensus ne s'est vraiment dégagé autour de sa définition, le web 2.0 est une tentative pour rassembler et qualifier, sous une appellation unique, les évolutions actuelles du web et de ses usages. Il annonce l'avènement d'une phase de maturité inédite qui marque un retour aux fondamentaux de l'internet et doit permettre de les concrétiser : remettre l'utilisateur au centre de la toile, simplifier et fluidifier ses relations avec les services et les autres utilisateurs, lui faire gagner du temps en allant à l'essentiel, en bref, faciliter sa vie numérique quotidienne.



A partir de principes convergents et d'exemples tangibles, le web 2.0 donne la vision d'une transition globale, tout à la fois technique, économique et sociale, qui doit permettre d'améliorer la qualité de l'environnement et de l'expérience de l'individu en réseau. Pour résumer cette vision, le web peut être vu comme une plate-forme : les sites ne sont plus des îlots éclatés mais forment un socle d'échanges cohérents entre les utilisateurs, entre les services, et entre les utilisateurs et les services.

Sur son volet technique, le web 2.0 ne constitue pas une rupture. Il consiste plutôt à mieux exploiter le potentiel de technologies déjà existantes pour relier entre eux des informations et des services pertinents pour l'utilisateur.

De la syndication de contenus via RSS à la mise à disposition d'interface de programmation publique, le développement du web 2.0 vise à favoriser l'interopérabilité et le remixage, voire le détournement, dans un esprit proche de celui du logiciel libre. Il s'agit également de faire évoluer le modèle de la production logicielle en passant de l'idée d'un logiciel «produit» qui s'améliore par cycles (au rythme des versions) à celle d'un logiciel «service» qui s'adapte en continu pour coller aux besoins des utilisateurs («béta perpétuelle»). Enfin, pour abaisser au maximum les barrières de l'adoption, l'ergonomie de l'interface fait l'objet d'une attention toute particulière : moins de clics au profit du glisser/déposer, plus d'informations affichées à l'écran, moins de temps de chargement. Cette recombinaison technologique permet, entre autres, l'apparition de véritables applications web, semblables aux applications de bureau traditionnelles.



POUR ALLER PLUS LOIN

> Et demain ?

Sur son volet économique, de nombreux services du web 2.0 sont totalement ou partiellement gratuits, non pas par philanthropie, mais parce que la valeur réside désormais dans le nombre des utilisateurs et dans les données (et les méta-données) qu'ils détiennent : l'objectif est de créer des sources de données uniques, difficiles à recréer, et dont la valeur s'accroît à mesure que les internautes les utilisent et les enrichissent.

Corollaire des deux premiers, le volet social du web 2.0 consiste à proposer une architecture de participation renforcée pour favoriser une implication active des utilisateurs. Véritables pivots, à la fois bénéficiaires et contributeurs des services, ces derniers ont la possibilité de créer, publier, organiser et partager de l'information d'une manière à la fois personnelle et communautaire, mais aussi d'interagir, d'élargir le cercle de leurs relations, de recommander ou de donner du sens au contenu, en bref, d'inventer les usages sociaux du web de demain ...

5 services à découvrir en priorité :

Netvibes : service de création d'une page de démarrage personnalisable

Bloglines : service d'agrégation et de gestion de flux d'information

Blinklist : service de gestion et de partage de favoris

Flickr : service de gestion et de partage de photos

Writely : service d'écriture collaborative

3 sources pour découvrir d'autres services :

Techcrunch : <http://fr.techcrunch.com>

e-Consultant : <http://www.econsultant.com>

e-Hub : <http://www.emilychang.com/go/ehub/>



Un exemple concret : Jamendo

Jamendo est un site Internet dit Web 2.0 proposant de télécharger légalement et gratuitement des albums de musique libre ou sous licence permettant une utilisation non commerciale.



La plupart des albums sont sous des licences de type Creative Commons et licence Art Libre. Ils sont disponibles sous les formats mp3 et Ogg Vorbis

Ressource :

<http://www.jamendo.com>



POUR ALLER PLUS LOIN

> Ressources et «asso» du libre

Principales associations nationales et internationales

ADULLACT : Association des Développeurs et des Utilisateurs de Logiciels Libres pour l'Administration et les Collectivités Territoriales <http://www.adullact.org>

AFUL : Association Francophone des Utilisateurs de Linux et des Logiciels Libres <http://www.aful.org/index.html>

APRIL : Association pour la Promotion et la Recherche en Informatique Libre <http://www.april.org>

ASS2L : Association des sociétés de services en logiciels libres <http://www.ass2l.org>

FACIL : Association québécoise pour l'appropriation de l'Informatique Libre <http://facil.qc.ca>

FSF France : Fondation pour le Logiciel Libre France <http://fsffrance.org/index.fr.html>

FSF Europe : Fondation pour le Logiciel Libre Europe <http://www.france.fsf.org>

FSF : Fondation pour le Logiciel Libre <http://www.fsf.org>

FFII : Fondation pour une Infrastructure Informationnelle Libre <http://www.ffii.fr>

Framasoft est un site internet collaboratif à géométrie variable dont le sujet est le logiciel libre et son état d'esprit <http://www.framasoft.net>

InterLug : Réunion des associations françaises d'utilisateurs de logiciels libres <http://www.interlug-fr.org>

Linuxfr.org est un site francophone traitant de l'actualité informatique liée au logiciel libre. Il est alimenté par sa communauté d'utilisateurs en mode contributif <http://linuxfr.org/pub>

Les groupes d'utilisateurs de logiciels libres (GUL)

Liste des **GUL francophones** sur le site de l'AFUL <http://www.aful.org/gul/liste>

Liste des **GUL sur le site Linux.org** <http://www.linux.org/groups/france.html>

Localisation des **principaux GUL/Associations de France** (Carte)

<http://www.linuxfrench.net/Carte/index.php>

GUL Québec <http://www.mlug.ca>, <http://www.gulse.org>

GUL Canada <http://www.oclug.on.ca>

Portails et annuaires

Portail des **logiciels libres de Wikipedia** (une sélection de liens sur une page)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Logiciels_libres

Annuaire des SSSL (prestataires de services en Logiciels Libres) et GUL (carte)

<http://www.linux.fr/modules.php?name=Annuaire>

Annuaire des entreprises travaillant avec des logiciels libres

http://www.marsouin.org/article.php3?id_article=83

Agenda du libre <http://agenda.lolix.org>. L'Agenda du Libre recense les manifestations organisées en France autour du Logiciel Libre. Il y en a pour tous les goûts, de la réunion de geeks à la manifestation grand public. Pour chaque région, un fil RSS permet de se tenir au courant des dernières nouveautés

Apitux.org portail consacré aux enjeux du logiciel libre intégralement publié sous licence Creative Commons BY-SA par Jean-Christophe BECQUET <http://www.apitux.org>



POUR ALLER PLUS LOIN

> Ressources et «asso» du libre

Autour du jeu vidéo

The Linux Game Tome <http://happypenguin.org> Ce site répertorie les jeux sous Linux. Une grosse partie des jeux répertoriés sont libres, les sources sont donc disponibles.

SourceForge <http://sourceforge.net> De nombreux jeux/outils pour développer sont disponibles dans le célèbre temple de l'Open Source.

Avec quoi puis-je faire un jeu ? <http://perso.numericable.fr/ckckck/Langages.htm> Une page qui synthétise un grand nombre d'informations sur le développement de jeux vidéo. Un très bon point de départ.

Un catalogue de jeux <http://jeuxlibres.net> - <http://www.logiciels-libres-premierdegre-sceren.fr>

Pour sensibiliser les publics aux enjeux du logiciel libre

Les 10 panneaux de l'exposition Informatique Vive La Liberté réalisée par le Centre de ressources à la vie associative (réseau de la Ligue de l'enseignement dans les Alpes du sud avec le soutien du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur et du Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative) en partenariat avec l'association Linux-Alpes et APITUX, publiés sous licence Creative Commons BY-SA :

<http://www.expolibre.org>

Distributions GNU/Linux

Une des principales ressource en ligne <http://www.framasoft.net/rubrique231.html>

Aux éditions Eyrolles on trouvera d'excellents ouvrages pour les usagers non avertis :

«**Ubuntu : La Distribution Linux facile à utiliser**» de Benoît Caccinolo, Lionel Dricot, Joyce Markoll.

«**Débuter sous Linux avec Mandriva**» de Sébastien Blondeel, Daniel Cartron, Juliette Risi, Jean-Marie Thomas.

Micro Application, fait un tour complet de trois distributions, Mandriva, SuSe et Ubuntu et les compare entre elles pour permettre à chacun de choisir la mieux adaptée à son utilisation :

«**300% Linux**» de Pierre-Emmanuel Muller.



Listes de discussion

Il y a beaucoup de listes...

Il y a pratiquement autant de listes que de groupe d'utilisateurs !

On se référera aux sites des associations et pour trouver des listes en français on pourra chercher ici : <http://www.francopholistes.com>

Quelques listes d'utilisateurs de GNU/Linux :

>> linux-debutland@onelist.com : Entraide interactive pour debuter sous linux.

>> linux-educ@listes.ac-creteil.fr : Linux dans l'éducation

>> aide@linuxenrezo.org : Aide à l'installation de réseau sous Linux, au niveau matériel et logiciels

>> linuxpour-tous@egroups.fr : Faire découvrir Linux à tous par un dialogue interactif

Une liste de listes : <http://www.linux.org/docs/lists.html>

Une liste de discussion pour les EPN : <http://lists.gnu.org/mailman/listinfo/fsfe-france-epn>



POUR ALLER PLUS LOIN

> Ressources et «asso» du libre

Abréviations et glossaire

Bureau libre Free-EOS est une compilation de logiciels libres pour Windows

CMS : système de gestion de contenus (content management system en anglais)

CNDP : Centre National de Documentation Pédagogique

CRDP : Centre Régional de Documentation Pédagogique

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

Creative Commons est une organisation dévouée à l'expansion des oeuvres afin qu'elles soient libres à la réutilisation et/ou à la distribution. C'est dans ce but qu'elle a créé les licences Creative Commons.

ENT : l'environnement numérique de travail est un point d'accès au système d'information des établissements d'enseignement

Free-EOS est une solution «clés en mains» de serveur francophone Intranet/Extranet

FTP : File Transfer Protocol (protocole de transfert de fichiers)

GPL : General Public Licence ou Licence publique générale GNU (GNU GPL), une licence pour les logiciels libres

GUL : Un groupe d'utilisateurs Linux est une association au sein de laquelle se réunissent des utilisateurs du système d'exploitation GNU/Linux et des logiciels libres. Pour désigner ces groupes, on utilise aussi couramment les acronymes GUL ou LUG provenant de l'anglais Linux Users Group

Linux ou GNU/Linux : système d'exploitation libre

MySQL : gestionnaire de base de donnée (SGBD) libre (sous licence GPL) et gratuit

PHP : langage de programmation

RSS : Un flux RSS ou fil RSS («RSS feed» en anglais), sigle de Really Simple Syndication (syndication vraiment simple), ou de Rich Site Summary (Sommaire d'un site enrichi) est un format de syndication de contenu Web

SCEREN : Services Culture Editions Ressources pour l'Education Nationale, réseau d'établissements publics ayant pour mission de répondre aux besoins des acteurs et des usagers du système éducatif

SSLL : Une société de services en logiciels libres est une société de services en ingénierie informatique spécialisée dans la réalisation de projets informatiques basés sur des logiciels libres ou logiciels Open Source

TIC : Technologies de l'information et de la communication



REMERCIEMENTS

A la Caisse des Dépôts et consignations et plus particulièrement Sophie Bernay et Corinne Doucet.

Aux membres du Comité de rédaction et aux personnes qui ont été actives tout au long de la réalisation de guide grâce à l'espace collaboratif dédié sur le site de Créatif et à la liste de discussion associée. Consulter la liste sur le Spikini : <http://www.creatif-public.net/spikini/?wiki=ParticipantsGuideLogicielLibre>.

Aux membres de CRÉATIF pour leur soutien amical et plus particulièrement à Philippe Caze-neuve, auquel il était difficile de succéder.

Aux contributeurs de ce livret : Jean-Pierre Archambault, Céline Boyer, Michel Briand, Nathalie Caclard, Pierre L. Carrolaggi, Jérôme Combaz, Philippe Cazeneuve, Valérie Dagrain, Samantha Dahan, Dominique Dardel, Michèle Drechsler, Marie-Hélène Féron, Jean-François Ferraille, Hervé Fournier, Amaury Fruchard, Loïc Haÿ, Jérôme Lamache, Stéphanie Lucien-Brun, Martine Malhomme, Régine Roue, Rosemonde Savi, Max Wattre et plus particulièrement Loïc Dayot et Thierry Pasquier pour leur patience envers la néophyte que j'étais.

Aux efficaces relecteurs et plus particulièrement Patricia Loubet.

A la communauté du Libre qui par l'abondance et la richesse de sa documentation m'a permis de combler mes lacunes.

A Céline Badaroux (grafiketgrafok.com) qui a réalisé la mise en page et les illustrations.

... Et à ceux que j'ai malencontreusement oublié de citer !

Crédits photos : Jean-Pierre Archambault, Valérie Dagrain (Linux-Expo-TI), Flickr, Marie-Lise Gauthier, MJC Boby Lapointe, Réseau EPM du Lyonnais, S@ati21, Max Wattre, Wikimedia commons, Wikipédia, Stock.xchng.



Plus de documents en ligne !

L'intégralité des témoignages cités dans le Guide, ainsi que les articles et liens qui n'ont pu trouver leur place dans la version papier, sont disponibles sur le site de CRÉATIF qui propose une version plus complète et actualisable en ligne.

<http://www.creatif-public.net>

«Un pour tous, tous pour un !»

Alexandre Dumas, Les trois mousquetaires, 1844.

Ce cahier de partage d'expériences, n'est pas un livre de recettes. Nous l'avons imaginé comme un espace d'échanges et de questionnements propices à faire progresser les pratiques professionnelles des responsables et animateurs de lieux d'accès publics au multimédia et à Internet. Il a pu être réalisé grâce au soutien financier de la Caisse des Dépôts et Consignations et des membres de CRÉATIF.

